

Amara Benyounès depuis Maghnia

«Les produits alimentaires subventionnés le resteront»



Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3482 - Dimanche 8 février 2015 - Prix : 10 DA

Après le FLN, le RND complique la mission du parti

### Le FFS tenu de reporter sa conférence du consensus

Page 3



Littérature

# Assia Djebar n'est plus

Page 13

### Le refus catégorique mais poli du FLN

Par Mohamed Habili

**I**l faut dire que dès le départ le projet du FFS de réunir partis au pouvoir et opposition autour d'une même table en vue de jeter les bases d'un nouveau consensus national avait semblé quelque chose d'extrêmement ardu à réaliser. Mais là, avec les conditions que vient d'explicitier le seul parti ayant affiché de l'intérêt, à savoir le FLN, il faudrait le concours d'une sorte de divine surprise pour que le projet ne soit pas abandonné dans les quelques jours qui viennent. On a parlé à cet égard de volte-face, de lâchage, autant dire de coup de poignard dans le dos du FFS donné par le FLN, qui plus est peu après que celui-ci eut confirmé sa participation. Il serait beaucoup plus juste de dire que Amar Saidani en est finalement venu, compte tenu de l'approche du jour J, le 24 février, à préciser ce qu'il entendait par les lignes rouges auxquelles il avait conditionné la participation de son parti. On savait déjà, certes, que le FLN n'irait pas à une rencontre où serait remise en question la légitimité des institutions élues. Il n'a fait aux dernières nouvelles que traduire en langage plus clair ce qu'il entendait par là. On sait maintenant que pour lui ce n'est pas au FFS, pourtant le parti initiateur, que doit revenir la présidence de la conférence envisagée, mais au parti majoritaire à l'Assemblée, c'est-à-dire à lui, le FLN.

Suite en page 3

«Les voies du dialogue encore ouvertes», selon Benghebrit

# Sceptiques, les syndicats maintiennent la menace de grève

● Plateforme de revendications/Rencontre du Cla avec la tutelle



Photo: E. Soraval/A.A.

En colère, les syndicats restent sceptiques face aux dernières déclarations de la ministre de l'Education et sont décidés à observer une grève les 10 et 11 du mois en cours. Le Snapest estime, par la voix de son porte-parole Meziane Meriane, que les rounds du dialogue tenus récemment n'ont rien vu venir et que les professionnels de l'Education veulent, selon lui, des solutions pas des discussions.

Lire page 2

Organisme de régulation monétaire

## Ancrer dans les mœurs le paiement électronique

Page 4



Commerce

## Stagnation de la demande

Page 5

Gendarmerie nationale/Depuis son lancement

## Plus de 5,7 millions d'appels reçus sur le numéro vert

PLUS de 5,7 millions d'appels ont été reçus sur le numéro vert de la Gendarmerie nationale (1055) depuis son lancement en 2011, a indiqué le directeur de la télématique au commandement de la Gendarmerie nationale, le colonel Guir Badaoui. Lors d'une conférence de presse consacrée à l'activité du numéro vert de la Gendarmerie nationale depuis son lancement le 5 février 2011 jusqu'au 5 février 2015, le responsable a précisé que le nombre d'appels enregistrés a atteint 5 728 472, soit près de 3 920 appels par jour. Le nombre des appels sur le numéro vert n'a cessé d'augmenter depuis son lancement, atteignant 1 337 287 appels en 2011, a rappelé le colonel Guir qui a tenu à préciser que «cette augmentation ne signifie pas une hausse de la criminalité». «Les citoyens recourent au numéro vert comme moyen efficace pour assurer leur sécurité et celle de leurs biens», a-t-il expliqué.

Selon l'intervenant, 52 % des appels ont trait à des demandes d'informations, 22 % pour signaler des accidents de la circulation, 16 % pour signaler les routes coupées ou l'atteinte à la sécurité publique (terrorisme, contrebande, trafic de drogue) et 10 % pour dénoncer des agressions ou des menaces contre des personnes.

Il a également fait savoir que le nombre d'interventions (suite à des appels via le numéro vert) soldées par le traitement des affaires a atteint 153 148 interventions non programmées dont 2 489 interventions ont été soldées par l'arrestation de criminels en flagrant délit.

Le plus grand nombre d'appels reçus sur le numéro vert a été enregistré au niveau du commandement régional de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif, suivie des wilayas de Khenchela, Alger, Tébessa et Laghouat, a-t-il ajouté.

Le colonel Guir a estimé que la «présence continue des unités de la Gendarmerie nationale sur le terrain a favorisé le traitement efficace de plusieurs affaires», annonçant par la même occasion l'ouverture de plus de 40 nouveaux centres d'appels.

Ouali T./APS

«Les voies du dialogue encore ouvertes», selon Benghebrat

# Sceptiques, les syndicats maintiennent la menace de grève

■ En colère, les syndicats restent sceptiques face aux dernières déclarations de la ministre de l'Education et sont décidés à observer une grève les 10 et 11 du mois en cours. Le Snapest estime, par la voix de son porte-parole Meziane Meriane, que les rounds du dialogue tenus récemment n'ont rien vu venir et que les professionnels de l'Education veulent, selon lui, des solutions pas des discussions.

Par Meriem Benchaouia

Le secteur de l'Education nationale connaît, dès cette semaine, de nouvelles perturbations. Elèves et parents vivront, encore une fois, au rythme des mouvements de protestation. Nouria Benghebrat use de tous les arguments pour tenter d'éviter le scénario catastrophe. En colère, les syndicats restent sceptiques face aux dernières déclarations faites par la ministre de l'Education et sont décidés à observer une grève les 10 et 11 du mois en cours. Le Snapest estime, par la voix de son porte-parole Meziane Meriane, que les rounds du dialogue tenus récemment n'ont rien vu venir et que les professionnels de l'éducation veulent, selon lui, des solutions pas des discussions. Cet énième appel à la grève intervient après plusieurs rounds de négociations et de discussions avec le ministère de l'Education nationale, qui s'avèrent sans issue. Face à ce dialogue de sourds qui s'est installé entre le ministère et les partenaires sociaux, la ministre de l'Education nationale a réaffirmé, hier, que les voies du dialogue avec les syndicats qui persistent dans leur grève étaient encore ouvertes afin de trouver les solutions aux problèmes soulevés, appelant les médias notamment à contribuer à l'instauration d'un climat de stabilité dans le secteur. «Les négociations avec les partenaires se poursuivent toujours en vue de trouver des solutions aux problèmes posés», a déclaré la ministre, soulignant que la nécessité d'une «bonne volonté»



Ph/L'Le Jour

pour parvenir à des résultats. «Les négociations avec les syndicats et les travailleurs de l'Education se poursuivent toujours et ne s'arrêteront pas. Les portes du ministère restent ouvertes et nous chercherons, par le dialogue, des solutions aux problèmes posés», a déclaré à la presse la première responsable du secteur, en marge d'une cérémonie organisée par le ministère de la Solidarité nationale en l'honneur des lauréats du concours international de dessin. Les représentants des syndicats initiateurs de la grève ont été reçus mercredi par le ministère de l'Education pour leur soumettre les réponses à leurs revendications et arriver à des solutions

«réglementaires et durables». Auparavant, la ministre avait déploré l'empressement des syndicats à recourir à la grève en dépit d'un dialogue constructif amorcé récemment. La première responsable du secteur a appelé les syndicats qui réclament la révision des dysfonctionnements des statuts des travailleurs de l'Education à «ne pas perdre espoir» quant à la prise en charge de leurs revendications socio-professionnelles qui, a-t-elle toutefois soutenu, «exige du temps». De son côté, le porte-parole du Conseil des lycées d'Algérie (CLA), Idir Achour, que nous avons joint il y a quelques jours par téléphone, nous a assuré que la pression sera maintenue jus-

qu'à la prise en charge effective des doléances. «Les sept syndicats de l'alliance de l'Education nationale ont réitéré le maintien de leur débrayage, en menaçant de durcir le ton et d'entamer une grève ouverte jusqu'à la satisfaction de leur 12 revendications», avait-il dit. Tout en dénonçant un «mépris» de la tutelle, le secrétaire général a justifié le recours à la grève en soulignant que «sans la pression, on ne peut rien arracher». Il a relevé également que le dialogue avec la ministre ne s'est traduit que par des «promesses». «La balle est dans le camp de la ministre de l'Education. S'il n'y a pas de résultats, on va aller de nouveau à la grève», avait-il ajouté. M. B.

Pour discuter de la plateforme de revendications

## Rencontre du CLA avec la tutelle

Il semble que la ministre de l'Education réussit son processus de dialogue avec les syndicats. C'est du moins ce qui ressort de la déclaration du CLA. Lequel réagit positivement aux propositions de la ministre.

Dans une ultime réaction à la menace de grève brandie par les syndicats du secteur, la ministre de l'Education a déclaré que les voies du dialogue sont ouvertes aux syndicats pour trouver les solutions aux problèmes soulevés. Une rencontre entre les membres du Bureau national du CLA et les représentants du ministère de l'Education nationale a eu lieu afin de discuter des revendications contenues dans le préavis de grève déposé par le CLA aux ministères du Travail et de l'Education nationale, souligne ce syndicat. Ce dernier réagit positivement aux propositions de la ministre de l'Education et note que «le gouvernement et la Fonction publique acceptent de rouvrir le dossier sur le Statut particulier des tra-

vailleurs de l'Education. Il ne nie pas aussi les différentes anomalies et injustices contenues dans ce Statut». Cependant, le CLA exprime son désarroi quant à l'absence d'une feuille de route claire et détaillée sur la réouverture du Statut particulier des travailleurs de l'Education. Cet engagement de la tutelle sera annoncé par la ministre lors de la conférence de presse qui se déroulera aujourd'hui. Selon le communiqué du CLA, la tutelle s'engage à réintégrer tous les contractuels suspendus arbitrairement dans les différentes wilayas du pays: Skikda, El Tarf, Naâma, El Bayadh et Alger-Est. Et elle s'engage aussi à leur verser leurs salaires régulièrement sans retard. La tutelle s'engage, par ailleurs, à régler définitivement le problème des PTLT et à trouver une solution réglementaire pour intégrer les enseignants contractuels dans des postes de travail. A cet effet, le CLA accepte le principe de recourir à une médiation pour revenir à certaines revendications restées en sus-

pens mais attend des réponses concrètes concernant les autres points comme: la promotion automatique, la généralisation des primes à toutes les régions du Sud, les Aurès et les Hauts-Plateaux pour tous les fonctionnaires, la feuille de route du Statut particulier des travailleurs de l'Education, l'année sabbatique, le retour à l'enseignement technique, les postes aménagés et surtout ne pas faire pression sur le travail syndical, notamment par la directive ministérielle 85/2014, la retraite après 25 ans de travail. Le CLA maintient la grève des deux journées décidées par le regroupement syndical, prévue les 10 et 11 février 2015 ainsi que le rassemblement des enseignants contractuels, le 10 février 2015 à 13h30 devant le ministère de l'Education nationale au Ruisseau-Alger, afin d'exiger de la tutelle une feuille de route claire et détaillée pour la révision du statut particulier des travailleurs de l'Education.

Yasmine Ayadi



Amara Benyounés depuis Maghnia

# «Les produits alimentaires subventionnés le resteront»

■ Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounés, a rassuré, hier à Tlemcen, les militants de son parti ainsi que la population locale que les subventions de l'Etat algérien seront maintenues.



De notre envoyé spécial à Tlemcen, Massinissa Benlakehal

En visite dans la wilaya de Tlemcen, à l'extrême ouest du pays, Amara Benyounés, qui a revêtu la casquette de secrétaire général du MPA durant ce week-end, s'est voulu convaincant. «Vous l'avez tous entendu, le président de la République a rassuré qu'en dépit de la crise économique et de la chute des prix du pétrole, il n'y aura aucune augmentation dans les prix des produits alimentaires de base», a-t-il déclaré depuis Maghnia devant pas moins de six cents personnes venues assister à son meeting.

«Tous les produits alimentaires subventionnés par le gouvernement algérien le resteront», a-t-il affirmé. Abordant les pro-

blèmes que connaît actuellement le pays, Benyounés s'est dit confiant quant à l'avenir du pays. «Les cinq prochaines années nous ne vivrons aucun problème d'ordre économique», a-t-il encore dit. Evoquant la question de la chute des prix de pétrole, le SG du MPA, d'un air confiant, lance à l'auditoire venu par centaines à la maison de la culture de Maghnia : «L'Algérie de 2015 est complètement différente de celle de 1986 lorsque les prix du pétrole ont considérablement chuté et le pays s'en est retrouvé étouffé à cause des dettes». Il rappellera que 97% des importations du pays sont assurées grâce à la rente pétrolière.

Pointant du doigt les contrebandiers, il ne mâche pas ses mots et estime inadmissible de voir les produits alimentaires et différentes autres marchandises

algériens se retrouver dans les pays voisins. «Il est impossible que se poursuive la politique de contrebande vers les pays voisins de nos produits subventionnés», a-t-il fait savoir à ce propos. S'agissant des récentes attaques contre l'Etat algérien par le Maroc, le SG du MPA souligne que «nous n'avons aucun problème avec le Maroc voisin».

A propos de l'exploitation du gaz de schiste et du mouvement de protestation qu'il a généré, notamment dans le sud du pays,

Benyounés a appelé les protestataires à la retenue. «Ayez foi en votre gouvernement et ses décisions», dit-il, estimant toutefois qu'«il est du droit de tout citoyen algérien de s'interroger sur cette exploitation, mais cette question est très claire». Et d'ajouter : «D'ici les années à venir, on sera obligé d'aller vers le gaz de schiste et l'exploiter car il y va de la sécurité énergétique du pays, d'où la nécessité de procéder à l'exploration de ces sites».

Il y a trois semaines, Benyounés s'était rendu à Laaouinet, dans la wilaya de Tébessa, et a annoncé que dans les semaines à venir il se rendra à Illizi, au sud du pays, dans le cadre de déplacements liés à l'activité du parti. L'objectif de ces visites auprès des militants, a-t-on fait savoir, est de se rapprocher au plus près de leurs doléances, mais aussi renforcer la présence du parti.

Aujourd'hui, Amara Benyounés dans son costume de ministre du Commerce entamera une visite de travail d'une journée dans la wilaya de Tlemcen. Le ministre du Commerce procédera, durant sa visite, à une inspection de terrain au niveau de sept points incluant des projets économiques locaux, a-t-on appris.

M. B.

**LE SECRÉTAIRE** général du Mouvement populaire algérien, Amara Benyounés, a lancé hier depuis Tlemcen un message aux anciens éléments du FIS, aujourd'hui dissous, qui envisageraient de revenir à la politique, en les fustigeant. «Nous les avons vus il y a quelques semaines défilier dans les rues et acclamant le retour en arrière, à une décennie noire», a-t-il dit, ajoutant que «les personnes qui les ont combattus durant les années 90 vont encore les combattre», faisant référence aux Patriotes et aux différents corps des services de sécurité du pays. «Le retour aux années 90 est impossible», a-t-il encore dit.

Après le FLN, le RND complique la mission du parti

## Le FFS tenu de reporter sa conférence du consensus

Une délégation du Front des forces socialistes, conduite par le premier secrétaire national Mohamed Nebbou, s'est rendue hier au siège du Rassemblement national démocratique. Il s'agit de la seconde rencontre entre les deux formations politiques dans le cadre des consultations menées par le FFS en vue d'organiser une conférence du consensus national. Dans cette deuxième rencontre, le Front des forces socialistes n'a pas arraché le «oui» du RND pour participer à la première phase de la conférence du consensus national attendue initialement pour le 24 février prochain. Lors de la rencontre d'hier, le RND a préféré laisser son dernier mot sur l'initiative du FFS à la prochaine réunion de son secrétariat national. Selon un communiqué rendu public hier par la direction du RND sur le site du parti, il est indiqué que la rencontre avec la délégation du FFS a permis d'écouter l'exposé de cette dernière sur l'initiative du parti, échanger les opinions et éclaircir les visions de chaque parti. Selon la même source, cette rencontre a été marquée par «un débat franc et le sens de la responsabilité dans l'exposition des idées». Cependant, le RND ne tranche pas sur sa participation ou non à la conférence du FFS. A ce propos, le parti a annoncé que

cette question sera examinée dans le cadre d'une prochaine réunion du secrétariat national du parti pour prendre une décision. Dans ce cadre, la porte-parole du RND, Nouara Djaâfar, a indiqué que «le FFS nous a soumis un document dans lequel il a expliqué sa démarche. Nous allons l'étudier avant de dire notre dernier mot». Du côté du FFS, Rachid Halet, membre du présidium du FFS dira : «Nous sommes devant une situation complexe. Nous devons revoir la date de l'organisation de la conférence nationale du consensus». Lors d'un point de presse tenu en marge de la rencontre avec le RND, il a souligné : «Pour l'instant, nous n'avons fixé aucune date. La conférence était prévue pour les 23 et 24 février prochains, mais ce n'était qu'une proposition». Pour Halet, la situation actuelle exige une concertation des partis politiques partenaires pour dégager une date «consensuelle». S'agissant de la rencontre avec le RND, le premier secrétaire du FFS, Mohamed Nebbou l'a qualifiée de «très positive». «Nous restons en contact. Le RND devra consulter son secrétariat national», a-t-il indiqué, ajoutant que «cette rencontre sera suivie par d'autres car nos amis du RND demandent encore plus de temps pour examiner notre proposition». Pour rappel, la pre-

mière rencontre entre les deux partis autour de l'initiative du consensus a eu lieu le 21 octobre dernier. Dans ses différentes sorties médiatiques, le secrétaire général du RND a toujours défendu l'initiative du pouvoir qui est la révision de la Constitution. Les réserves du RND s'ajoutent à la dernière sortie du SG du FLN, Amar Saâdani. En marge d'une rencontre de concertation avec les responsables de l'ANR, jeudi dernier, le FLN a imposé des conditions «impossibles» au FFS. Amar Saâdani prévient que «le parti refuse d'être présidé dans le cadre de l'initiative du consensus national», car il s'agit, a-t-il dit, du «parti de la majorité». Saâdani rappelle la condition, à savoir la non remise en cause de la légitimité des institutions en place partant de la présidence de la République aux institutions élues. Pour lui, il n'est pas question de dialoguer avec des associations et des personnalités. Une manière pour Saâdani de rejeter des personnalités, comme Mouloud Hamrouche et des associations comme le RAJ et la LADDH. La mission du FFS se complique car en plus du rejet d'une partie de l'opposition, les partis qualifiés d'alliés au pouvoir ne sont pas partants à 100%.

Nacera Chennafi

### LA QUESTION DU JOUR

## Le refus catégorique mais poli du FLN

Suite de la page une

Autre précision non moins édifiante : le FLN étant un parti ne peut dialoguer qu'avec des partis. Ainsi, il n'est pas question pour lui de se rabaisser à parler d'un sujet aussi éminemment politique que le consensus national avec des personnalités à la représentativité non encore établie et moins encore avec des organisations de la société civile dont ce n'est pas là la vocation. Chacune de ces précisions vaut à elle seule un refus catégorique. Mais un refus poli néanmoins. Cela n'est pas pour déplaire aux membres de la CNLTD, qui pour le moins avaient pris ombrage de l'initiative du FFS, perçue par eux comme un acte d'hostilité à leur endroit, une alternative à leur proposition, dans laquelle ils engageaient le pouvoir à se livrer à eux sans autre forme de procès, sous peine de voir se déclencher contre lui la colère populaire. Reste maintenant à savoir si la certitude où l'on est à présent que nulle conférence ne se tiendra à la date du 24 février ne va pas amener la CNLTD à annuler, ou à reporter, les rassemblements qu'elle s'est promis d'organiser dans les 48 wilayas que compte le pays. Ce qui d'une certaine façon revient à se demander si le soulèvement, le printemps algérien, est maintenu pour ce même jour, ou si les «nouvelles conditions» du FLN, se traduiraient pas un nouveau sursis accordé à un pouvoir qui décidément ne voit pas qu'il ne tient qu'à la CNLTD de le jeter bas. Il y a tout lieu de penser que ce sera là la grande question en débat dans les journaux d'ici le jour fatidique. On peut la formuler également de cette façon : cela vaut-il la peine de démontrer son inanité dès le 24 février prochain, puisque chacun sait que l'opinion se moque comme de l'an quarante de l'appel de l'ISCO, alors qu'il est bien plus intéressant de continuer à faire semblant d'incarner l'opposition. L'enjeu est le suivant : soit l'«opposition unie» s'accorde la possibilité de parler encore à ce titre pendant quelque temps encore, soit elle prend la responsabilité de se l'interdire en maintenant la date du 24 février comme celle du début de la révolution ? Posée en ces termes, il est clair que c'est la sagesse qui finira par prévaloir. Encore qu'on ignore quand l'ISCO se réunira pour décommander la révolution.

M. H.

Organisme de régulation monétique

# Ancrer dans les mœurs le paiement électronique

■ Deux axes prioritaires ont été définis par le GIE-monétique pour la concrétisation de cet objectif, à savoir le développement du paiement par internet et la généralisation du paiement de proximité par carte bancaire. Ce nouvel organisme est essentiellement chargé de la mise en place d'une monétique nationale totalement interbancaire en associant Algérie-Poste tout en assurant l'ouverture sur le monde à travers les deux opérateurs Visa et Mastercard...

Par Dalil K.

**L**e Groupement d'intérêt économique de monétique (GIE-monétique), opérationnel depuis janvier dernier, s'est fixé pour objec-

tif d'accélérer, durant l'année 2015, le développement du paiement électronique en Algérie, a affirmé à l'APS son administrateur-directeur général, Moutatassam Boudiaf.

«L'année 2015 doit être celle de la généralisation de la monétique», avance Boudiaf, précisant que cet organe de régulation, créé en juin 2014 par l'Association des banques et des établissements financiers (Abef), a été doté des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de ses missions.

A cet effet, deux axes prioritaires ont été définis par le GIE-monétique pour la concrétisation de cet objectif, à savoir le développement du paiement par internet et la généralisation du paiement de proximité par carte bancaire.

Ce nouvel organisme est essentiellement chargé de la mise en place d'une monétique nationale totalement interbancaire en associant Algérie-Poste tout en assurant l'ouverture sur le monde à travers les deux opérateurs Visa et Mastercard, note le même responsable.

«L'objectif étant de promouvoir la monétique par la généralisation de l'usage de la carte de paiement à travers toutes ses extensions», selon lui.

Outre les banques de la place, cet organisme compte aussi la Banque d'Algérie qui y siège pour s'assurer de la sécurité des moyens de paiement ainsi que de la pertinence des normes applicables en la matière conformément à la réglementation en vigueur.

Il devra ainsi piloter l'interbancaire en assurant cinq fonctions essentielles: la certification monétique, la gestion des standards, la spécifications et normes dans le secteur de la monétique, la définition des produits bancaires et des règles de leur mise en œuvre opérationnel-



Elle atteindra 151 milliards de m<sup>3</sup>/an en 2019

## La production gazière remonte petit à petit

L'ALGÉRIE devrait atteindre une production de 151 milliards de m<sup>3</sup> de gaz naturel en 2019 à la faveur de l'entrée en production de plusieurs gisements, a appris l'APS auprès du groupe Sonatrach.

«Durant l'année 2014, nous avons produit l'équivalent de 131 milliards de m<sup>3</sup> de gaz naturel, dont 27 milliards de m<sup>3</sup> ont été exportés via gazoduc et 28 millions de m<sup>3</sup> sous forme de GNL via des méthaniers. A moyen terme nous prévoyons d'augmenter notre capacité de production pour atteindre les 151 milliards de m<sup>3</sup> d'ici à 2019», confie la même source. Elle précise que l'augmentation de la production proviendra de plusieurs gisements qui vont entrer progressivement en production durant les cinq prochaines années.

Il s'agit, entre autres, des champs gaziers développés en effort propre par Sonatrach, situés à Tinherth (Illizi), Gassi Touil (Ouargla), Ahnet (In Salah), Menzel Ledjmet Est (Illizi) et Bir Berkine (Ouargla). Les projets gaziers qui seront développés en association d'ici à 2019 sont Toutat Gaz avec le groupe français GDF SUEZ, Stud In Salah avec BP et Statoil et Reggane Nord avec Repsol, RWE DEA et Edisson. L'Algérie a enregistré une baisse de sa production gazière ces dernières années, due essentiellement au recul de la production de Hassi R'mel, son plus grand champ gazier qui est en production depuis 1961. Mais la production dans ce champ commence à se redresser grâce à la construction de deux unités de compression de gaz qui devraient maintenir le plateau de production de ce méga gisement, tandis que Sonatrach prévoit aussi une troisième unité de compression pour booster l'extraction.

«Il y a eu un déclin à Hassi R'mel mais il n'est pas alarmant. Il est en parfaite ligne avec nos modèles de développement» de ce champ gazier, assure la même source.

Sonatrach est parvenue à produire 170 millions de m<sup>3</sup> par jour pendant 30 ans à partir de ce gisement.

Salah Y.

le, la gestion de la plate-forme technique de routage et la gestion de la sécurité.

A travers ces fonctions, le GIE-monétique «concrétise ainsi la transparence de la définition des normes et des règles de cette activité de façon à libérer les initiatives d'investissement dans l'industrie de la monétique», explique Boudiaf.

## Améliorer l'inclusion financière de l'Algérie

Le conseil de direction de cet organe de régulation est composé de la Banque d'Algérie et d'un collège représentatif des membres pour un mandat de deux ans, tandis que sa présidence est confiée au président

en exercice de l'Abef.

Sa gestion est, quant à elle, assurée par un administrateur-directeur général.

Outre le conseil de direction, le GIE-monétique est structuré autour de cinq directions et trois pôles d'ingénierie.

Il s'agit des directions de certification et d'homologation, de sécurité, des études et développement, du réseau interbancaire et des affaires juridiques interbancaires en plus des pôles de la monétique, la sécurité et des affaires juridiques.

Lors de la création, en juin dernier, du GIE-monétique, le ministre des Finances, Mohamed Djellab, avait appelé à la poursuite des efforts pour une modernisation des services et

produits bancaires, comme condition indispensable pour l'amélioration de l'inclusion financière de l'Algérie, rappelle-t-on.

Le ministre avait noté, dans ce cadre, que le gouvernement ne manquerait pas d'accompagner, par des dispositions appropriées, l'action d'élargissement de l'utilisation de moyens de paiement scripturaux.

Il avait aussi encouragé les banques de la place, qu'elles soient publiques ou privées, à innover en matière de produits et services, notamment en matière de financements structurés, et ce, à la dimension du programme de développement engagé par le gouvernement.

D. K./APS

1<sup>re</sup> journée de formation médicale continue

## Les affections respiratoires au menu

**L**a cellule de formation médicale continue de la wilaya de Boumerdès a organisé, hier, en collaboration avec la société algérienne de médecine générale la première journée de formation médicale continue sur les affections respiratoires. Cette réunion à laquelle ont participé de nombreux praticiens et des spécialistes a été tenue à la Maison de la culture Rachid Mimouni de Boumerdès.

Les communications ont été articulées sur plusieurs pathologies aux maladies respiratoires, l'asthme de l'enfant par le docteur A. Ifri et les bronchiolites par le D' Guerrak de la pédiatrie de l'EPH de Thénia. Pour cette première expérience, le centre hospitalier de Rouiba a été le plus présenté par les interventions des docteurs O. Chabati, le P' Gharnaout, D' Ketfi et le D' M. Jaâfar spécialistes au niveau du service de pneumologie. Les maladies de l'asthme : classification GINA 2014, la prise en charge des infections respiratoires basses, prise en charge de la

BPCO à l'état stable selon les recommandations GOLD ont été les plus développées. Le thème lié à l'asthme de l'adulte : Dq et CAT a été communiqué par les docteurs D. Kabli et A. Boudhar de l'EPH de Dellys. Au cours de cette réunion, les participants ont bénéficié aussi de l'expérience de certains spécialistes, pour ne citer que le professeur Balèche ORL au CHU Tizi Ouzou, du D' A. Hameg du service de pneumologie CHU Tizi Ouzou et du D' Chahed, pneumologue à Tizi Ouzou. Ce dernier a beaucoup plus axé sa communication sur les pneumonies communautaires.

Pour les organisateurs, c'est une expérience qu'il faudra rééditer pour permettre aux praticiens d'échanger chacun son expérience et aussi permettre aussi aux médecins généralistes d'approfondir leurs connaissances.

Le docteur Tafat a indiqué que les maladies respiratoires notamment l'asthme est

une pathologie très fréquentée en Algérie. Selon lui, la formation médicale continue et la formation de la santé concerne surtout les médecins généralistes. «Les maladies évoluent, c'est la raison pour laquelle il faut dire que c'est un devoir, voire un droit, pour nous médecins d'être à jour et aussi pour améliorer nos connaissances médicales», ajoutera-t-il.

A une question sur l'épidémie de la grippe saisonnière, le docteur Tafat a indiqué que le virus lié à cette maladie change chaque année. Pour lui, Le vaccin peut limiter les dégâts. Lequel vaccin est fait de souche. «Nous médecins, sommes là pour confronter et lutter contre ce virus et ses complications». «On vaccine les gens et les prendre en charge lorsqu'ils sont malades.»

Il est à rappeler que cette journée a été sponsorisée par les laboratoires Soidal, MSD, MI HEALTH CARE, DANONE/MILUPA et l'entreprise SOCOTHYD des Issers.

A. Kichni



## Commerce

## Stagnation de la demande

■ La demande en produits a connu une relative stagnation dans le commerce de détail durant le 3<sup>e</sup> trimestre 2014, contre une baisse dans celui de gros, notamment pour les matériaux d'équipements et appareils électroménagers, selon une enquête de l'Office national des statistiques (ONS).

Par Fateh A.

L'activité commerciale a, ainsi, continué sa tendance baissière pour les grossistes, touchant davantage les machines et matériaux d'équipements, les matières premières et demi-produits et les textiles, habillement et cuirs, note cette enquête sur la situation et les perspectives dans le commerce. Selon l'ONS, les commerçants se plaignent des longs délais de livraison, de l'éloignement des centres d'approvisionnement et de la lenteur des formalités d'acquisition de marchandises. Près de 26% des grossistes et 23% des détaillants relèvent avoir enregistré une rupture de stocks de produits, notamment ceux du textile, habillement et cuirs et des combustibles et lubrifiants. Plus de 80% des grossistes et la

majorité des détaillants, touchés par l'enquête, se sont approvisionnés, durant le 3<sup>e</sup> trimestre de l'année dernière, auprès du secteur privé uniquement, principalement pour les textiles, habillement et cuirs. Par ailleurs, plus de 60% des commerçants de l'agroalimentaire et des matières premières et plus de 50% de ceux des demi-produits se sont approvisionnés auprès des secteurs public et privé à la fois. L'enquête, qui a touché 533 entreprises commerciales dont 255 publiques et 278 privées, relève que les prix d'acquisition des produits sont considérés plus élevés par les grossistes, essentiellement ceux de l'agroalimentaire, des matières premières et demi-produits. En revanche, ils sont jugés moins élevés par les détaillants, notamment ceux du commerce divers. La majorité des commerçants



(toutes catégories confondues) affirme avoir acheté leurs marchandises en première main, à l'exception de ceux des textiles,

habillement et cuirs. Le taux de satisfaction des commandes est supérieur à 50% par rapport aux besoins exprimés, selon plus de

80% des grossistes, notamment ceux des matières premières et demi-produits, des machines et matériels d'équipement et l'agroalimentaire. Par ailleurs, près de 85% des détaillants ont relevé que le taux de satisfaction des commandes en produits était inférieur à 50%, particulièrement ceux des textiles, habillement, cuirs et combustibles. Les commerçants du secteur de l'agroalimentaire ont déclaré que la qualité et le conditionnement des produits commercialisés sur le marché national sont «moyens». En outre, près de la totalité des commerçants détaillants et plus de la moitié des grossistes disposent de leurs propres moyens de transport. Néanmoins, plus de 10% des grossistes ont déclaré avoir rencontré des difficultés de transport, principalement ceux de l'agroalimentaire, des matières premières et demi-produits et des machines et matériels d'équipements. Quant à l'état de la trésorerie, il est jugé «moyen» par la majorité des commerçants, alors qu'il est estimé «mauvais» par près de 20% des grossistes dont plus de 82% ont eu recours à des crédits bancaires alors que plus de 34% déclarent avoir eu des difficultés à contracter des prêts. F. A./APS

## Sous l'influence d'une combinaison de facteurs

## Les prix des matières premières divergent

Les matières premières ont évolué au cours de la semaine écoulée dans des directions opposées sous l'influence des espoirs de mesures de relance en Chine, de la faiblesse du dollar et de l'optimisme ambiant, réaffirmé par les chiffres de l'emploi américain qui ont profité au pétrole et aux matières agricoles, alors que les métaux précieux en ont pâti. Les prix du pétrole ont fini la semaine en net rebond, portés par de très bons chiffres sur l'emploi américain et par des signes annonçant un ralentissement de la production américaine. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord a fini à 57,80 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), contre 49,60 dollars une semaine plus tôt. Il s'agit de sa meilleure semaine également depuis février 2011, lorsqu'il s'était envolé de 9,4%. Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars a fini à 51,69 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) contre 45,02 dollars vendredi précédent, achevant avec une progression de plus de 7% sa meilleure semaine depuis fin février 2011. Le contrat de référence du brut américain avait alors bondi sur une semaine de 13,55%. Par ailleurs, les prix du sucre sont

restés plombés par un excédent d'offre, tandis que ceux du café et du cacao se sont stabilisés mais sont restés sous pression, les marchés demeurant bien approvisionnés. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mars valait 382,50 dollars, contre 382,40 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars valait 14,57 cents, contre 14,77 cents sept jours auparavant. Les cours du café se sont légèrement repris en milieu de semaine après des annonces sur des retards de développement des cultures au Brésil, plus gros producteur de café au monde. Mais ces annonces étaient toujours contrebalancées par de bonnes conditions météorologiques au Brésil de bon augure pour les récoltes, les perspectives de pluies se confirmant dans la plus grosse région productrice du Minas Gerais. Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en mars valait 1 927 vendredi, contre 1 934 dollars le vendredi précédent. Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en mars valait 166,60 cents, contre 159,40 cents sept jours auparavant. Du côté du cacao, les cours ont également connu une légère haus-

se en fin de semaine, mais restaient sous la pression d'une demande faible. A Londres, la tonne de cacao pour livraison en mai valait 1 911 livres sterling, contre 1 917 livres sterling la tonne pour livraison en mars le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en mai valait 2,777 dollars, contre 2,707 dollars la tonne pour livraison en mars sept jours plus tôt. Les prix du blé, du maïs et du soja ont progressé à Chicago, bénéficiant notamment d'une pause dans l'essor du dollar, et d'inquiétudes sur les conditions météorologiques aux Etats-Unis. Le dollar, qui se renforce régulièrement depuis l'an dernier, s'est montré plus hésitant lors des dernières séances, notamment face à l'euro, ce qui bénéficie aux exportateurs américains de céréales. Aux Etats-Unis, où les basses températures provoquent des inquiétudes sur les cultures du blé au centre du pays, en particulier deux des Etats les plus producteurs, le Kansas et l'Oklahoma, un facteur qui soutient les prix, ainsi que l'intensification du conflit dans l'est de l'Ukraine, qui a «remis ce gros producteur sur le devant de la scène».

Yanis T./APS

## Croissance mondiale

## Lagarde appelle les pays du G20 à éviter un ralentissement

La directrice générale du FMI, Christine Lagarde, a demandé aux principales puissances économiques du globe «à passer à l'action» pour éviter un ralentissement de la croissance mondiale, à quelques jours d'un G20-Finances à Istanbul. «Il est temps de passer à l'action (...). L'enjeu est de taille. Sans action, le supertanker de l'économie mon-

diale pourrait continuer à être englué dans les eaux basses d'une croissance molle et de créations d'emplois familiales», écrit M<sup>me</sup> Lagarde dans un blog publié sur le site du FMI. Les ministres des Finances des pays développés et émergents du G20, qui se réunissent lundi et mardi dans la capitale turque, doivent d'urgence mettre en

œuvre les «ambitieuses» réformes structurelles censées injecter 2 000 milliards de dollars supplémentaires dans le PIB mondial, a estimé M<sup>me</sup> Lagarde. «Nous avons besoin d'une accélération décisive vers les réformes structurelles dans les domaines tels que le commerce, l'éducation, la santé (...) et des infrastructures efficaces», a-t-elle

détaillé. L'économie mondiale peut profiter de «l'élan» fourni par les faibles prix du pétrole mais pourrait également pâtir d'une «volatilité excessive» liée à la normalisation monétaire aux Etats-Unis, a mis en garde la dirigeante, craignant aussi que l'Europe ne reste dans le «flou» pour une longue période. Le renforcement du dollar par rapport aux autres

grandes devises représente un autre «risque», spécialement pour les pays émergents dont les banques et entreprises ont contracté des emprunts libellés en monnaie américaine qui vont dès lors devenir plus compliqués à rembourser, selon M<sup>me</sup> Lagarde.

L. K.

Dans neuf wilayas du pays

# Plusieurs routes bloquées à la circulation

■ Plusieurs axes routiers dans neuf wilayas du pays sont bloqués suite à l'amoncellement de la neige, selon un bilan établi hier par la Gendarmerie nationale qui a déployé ses unités pour apporter aide et assistance aux citoyens.

Par Faten D.

L'amoncellement de la neige a conduit au blocage des routes à la circulation routière, notamment dans les wilayas de Boumerdès, Relizane, Tissemsilt, Laghouat, Bejaia, Skikda, Tizi-Ouzou, Bouira et Médéa.

A Boumerdès, la route est bloquée sur le CW 107, entre les

communes de Naciria et Timezrit au lieu-dit Ouriacha, et à Relizane sur le CW 34 reliant Ramka à Melaab (Tissemsilt).

Les intempéries ont causé également le blocage des CW 05, 07, 09, 21 et 34 entre les circonscriptions communales de Bordj Emir-Abdelkader, Youssoufia, Theniet-El-Had, Sidi-Slimane, Bourdj-Bou-Naâma, Sidi-Boutouchent, Sidi Lantri, Lardjem ainsi que Melaab et Meghila à Tiaret.

Les routes nationales, entre autres, 26 A et 12 reliant Béjaïa à Tizi-Ouzou, la RN 15 Béjaïa-Tizi-Ouzou, et d'autres routes reliant cette dernière à Bouira, ont été également fermées à la circu-



tion routière des suites des intempéries. D'autres chemins communaux, notamment dans les wilayas de Skikda, Laghouat et Médéa, ont été également blo-

qués par la neige. «Un dispositif de la gendarmerie a été déployé sur l'ensemble des axes routiers pour apporter aide et assistance aux citoyens et les travaux d'ou-

verture de routes entamés par les autorités administratives se poursuivent», a souligné la même source.

F. D./APS

## Ouargla/Centre de formation spécialisé dans les hydrocarbures : Nouvelle promotion en avril prochain

LE CENTRE de formation professionnelle spécialisé dans les hydrocarbures à Ouargla, relevant du groupe Sonatrach, va accueillir en avril une nouvelle promotion de 40 stagiaires dans la spécialité de la soudure-pipes, a-t-on appris auprès du directeur du centre. Les stagiaires de cette nouvelle promotion, la quatrième à recevoir une formation dans cet établissement, suivront un cursus de six mois, sanctionné d'un diplôme leur permettant de postuler à un emploi dans la spécialité dans des entreprises pétrolières, a précisé Mohamed Ben Ada. Ces stagiaires, outre les 120 autres des trois précédentes promotions, seront prioritaires dans le pourvoi des emplois proposés par la Sonatrach dans ses unités de production, en fonction de ses besoins en main-d'œuvre qualifiée, a-t-il ajouté. Le centre, a ouvert ses portes en juin 2013 dans le cadre de la stratégie du ministère de tutelle visant à élargir les spécialités de formation, selon les besoins du marché local, et à assurer une qualification dans des segments spécialisés répondant aux besoins du marché du travail. Le centre connaît un engouement de la part des jeunes désireux de suivre une formation dans des spécialités liées au secteur de l'énergie et des besoins du secteur pétrolier, et cela au vu de son importance économique et son rôle dans la qualification de la main-d'œuvre requise pour les projets de développement du pays, a indiqué le directeur du centre. «Trois promotions sont déjà sorties, avec un total de 120 stagiaires dans la spécialité de la soudure-pipes, en attendant l'élargissement prochain de son éventail de formation à d'autres spécialités en relation toujours avec le secteur de l'énergie», a fait savoir M. Ben Ada.

R. S.

## Relizane

### Intervention de la Protection civile

Les unités de la Protection civile de la wilaya de Relizane sont intervenues durant ces dernières vingt-quatre heures pour rouvrir les routes coupées à la circulation à cause du cumul de neige dans les zones du sud mais aussi du nord de la wilaya, a-t-on appris vendredi auprès des services de la Protection civile.

L'officier de permanence de l'unité principale de la Protection civile de Relizane, le lieutenant Youcef Chaïb Eddour a déclaré à l'APS que les chutes de neige dans les wilayas voisines ont conduit au blocage de deux routes nationales ainsi qu'un chemin de wilaya limitrophe avec les wilayas de

Mascara et Tiaret. La RN 23, notamment l'axe reliant Zemmoura à Mendes, a été rouvert jeudi à la circulation par les unités de la Protection civile, appuyées par les services communaux, des travaux publics et des éléments de la Gendarmerie nationale, de l'Armée nationale populaire (ANP), selon la même source.

Il a été également procédé à la réouverture de la RN 7 reliant les wilayas de Relizane à Mascara, à hauteur de la zone Tliouanet, séparant les communes de Ain Rahma (Relizane) et El Bordj (Mascara) ainsi que le CW 18 dans la zone de Toumiat reliant les communes de Mendes (Relizane) à Oued El

Abtal (Mascara), a ajouté la même source.

Les services de la Protection civile de la wilaya de Relizane ont mis en garde les populations quant au danger que peuvent provoquer les crues de l'oued Mina, situé au sud-ouest de la ville de Relizane et les ruissellements des eaux de Oued Safa, situé au sud-est de la ville.

Les mêmes services ont indiqué à l'APS que toutes les mesures sont prises pour parer à toute éventualité et qu'ils sont «en état d'alerte permanente, avec la mobilisation d'un nombre important d'hommes et de moyens».

M. L.

## Après d'importantes chutes de neige à Tissemsilt

### Conditions difficiles et blocage des routes

Les importantes chutes de neige, enregistrées durant la nuit du jeudi à vendredi dans la wilaya de Tissemsilt, ont fortement compliqué la circulation et bloqué la circulation du réseau routier national et de wilaya, a-t-on appris vendredi auprès du groupement régional de la Gendarmerie nationale.

Parmi les routes, où la circulation a été fortement perturbée, la

RN 14 reliant les communes Thénia el Had à Youssoufia et la RN 19 reliant Boukaïd à El Azharia, selon la même source.

Les routes RN 60 reliant Bordj El Amir Abdelkader à Thénia El Had et 65 reliant Theniat el Had à El Hassania (Aïn-Defla) ont été coupées.

Plusieurs chemins de wilaya sont paralysés, notamment le CW 34 reliant el Malaab aux

limites de la wilaya de Tiaret, le CW 5 reliant Sidi Boutechnet à Théniet El Had et le CW 9 reliant El Youssoufia à Theniet el Had. Les services des travaux publics, appuyés par les services communaux et les agents de la Protection civile, poursuivent leurs efforts pour faciliter la circulation automobile à l'aide de chasse-neige et de sel. Aucun accident de la route n'est enre-

gistré dans la wilaya, selon le groupement régional de la Gendarmerie nationale. Selon la station régionale de la météorologie d'Aïn Bouckhef (Tiaret), les chutes de neige vont se poursuivre dans la wilaya jusqu'au début de la semaine prochaine, notamment à une altitude de plus de 700 mètres et où la température atteindra moins 3 degrés

Tahar D.

## Pour son travail sur l'évaluation des effets des pesticides

### Recherche scientifique : Amel Medjdoub distinguée

Amel Medjdoub, docteur en physiologie et biochimie de la nutrition de l'Université Aboubekr-Belkaid (Tlemcen), a été distinguée pour son travail sur l'évaluation des effets des pesticides sur la santé humaine et la culture de la pomme de terre.

D' Medjdoub a été distinguée par les laboratoires «Sanofi» lors d'une cérémonie organisée jeudi soir en présence de cadres des ministères de l'Enseignement

supérieur et de la Santé. L'étude du D' Amel Medjdoub sur l'évaluation des «effets des pesticides sur la prolifération lymphocytaire et le stress oxydatif in vitro» a été sélectionnée parmi 20 études menées sous la supervision d'une équipe composée d'experts biologistes, médecins et pharmaciens.

Intervenant en marge de la cérémonie, D' Amel Medjdoub a précisé que les pesticides utilisés

dans les champs de pomme de terre avaient un impact négatif sur la santé humaine et pouvait causer des maladies à long terme. De son côté, le directeur de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Sellami, a mis l'accent sur l'importance de la recherche scientifique en Algérie, précisant que 365 projets

scientifiques avaient porté leurs fruits.

De son côté, le directeur de la recherche scientifique au ministère de la Santé, Moussa Arradha, a fait part de l'existence de plus de 80 projets de recherches dans ce secteur en 2014, affirmant que la recherche dans ce domaine était destinée en premier lieu aux malades et aux programmes de prévention.

Ali O.



## Biodiversité

## Plaidoyer pour la création d'un organisme de préservation

■ Les intervenants au colloque organisé à Timimoune (220 km d'Adrar) ont mis l'accent sur la nécessité de consolider les instruments réglementaires relatifs à la préservation de la diversité biologique.

Par Faten D.

Les participants à un colloque régional sur le plan national de la diversité biologique (horizon 2020) ont plaidé, à Adrar, pour la création d'un organisme national chargé de veiller à la préservation de la biodiversité en Algérie.

Les intervenants à ce colloque organisé à Timimoune (220 km d'Adrar) ont aussi mis l'accent sur la nécessité de consolider les instruments réglementaires relatifs à la préservation de la diversité biologique. Au cours de cette rencontre, la représentante du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (Mate), Saïda Laouar, a mis en relief les mécanismes requis pour l'actua-

lisation du plan national de la diversité biologique (horizon 2020), retenu dans le cadre de l'application de la convention internationale sur la biodiversité.

Cette rencontre régionale, inscrite au titre de la deuxième phase du plan de la biodiversité lancé depuis 2000, implique, à travers des ateliers, les différents intervenants dans le secteur de l'environnement, sachant que plus de 30 experts nationaux ont pris part à sa première phase. Initiée par le Mate, cette rencontre scientifique s'est déroulée en présence des cadres centraux et régionaux du secteur de l'environnement, des élus locaux et des représentants des secteurs concernés issus de six wilayas (Adrar, El-Bayadh, Béchar, Tamanrasset, Tindouf et



Naâma), selon les organisateurs. La rencontre a été une occasion pour les intervenants de mettre en exergue les risques majeurs menaçant l'environnement et la

diversité biologique dans le sud-ouest du pays, outre les mécanismes de préservation de la diversité biologique, afin de renforcer le développement

durable, à travers le travail, conformément à la convention internationale sur la biodiversité, dans tous les secteurs.

F.D./APS

## Climat

## Les discussions reprennent aujourd'hui à Genève

Les négociations sur le climat ont repris aujourd'hui à Genève jusqu'au 13 février pour parvenir à un accord avant la conférence cruciale de Paris, qui se tiendra en décembre 2015. Lors de cette étape intermédiaire, les participants travailleront sur le brouillon du texte de l'accord de Paris. «On a 35 pages mal fichues. L'angoisse, c'est de sortir avec 200 pages. C'est ce qu'on doit éviter. L'objectif de Genève, c'est de sortir avec 30 pages "nettoyées" pour avoir un texte amélioré», explique Laurence Tubiana, ambassadrice de la France en charge des négociations internationales sur les changements climatiques.

La conférence «Paris 2015», aussi appelée «COP21» et où sont attendus entre 20 000 et

25 000 membres des délégations de 195 pays représentés, est une échéance cruciale. Elle doit en effet aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en-deçà de 2°C. Cet accord posera le cadre d'une transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone.

Les contributions des pays annoncées en juin. D'ici là, conformément à la feuille de route commune adoptée lors de la conférence de Lima en décembre, chaque pays devra communiquer sa «contribution», c'est-à-dire le niveau de réduction de gaz à effet de serre (responsables du changement climatique) qu'il s'engage à

atteindre. «Les signaux que nous avons, c'est que les pays font cela sérieusement», souligne Laurence Tubiana. Toutes les contributions seront annoncées en juin et expliquées par chaque pays jusqu'en septembre. Elles devront ensuite être transformées en engagement lors de la conférence de Paris, et constitueront un «socle» sur lequel il ne sera pas possible de revenir à la baisse. Un mois plus tôt, en mai, les entreprises et organisations du secteur privé, souhaitant elles aussi «faire quelque chose pour le climat», se mobiliseront. L'idée est de les impliquer davantage et de faire des émules. Car pour l'heure, faute d'informations sur ce qu'elles peuvent proposer, les gouvernements ont tendance à faire des scénarios trop pessimistes.

mistes.

## «La pression vient du fait qu'on se surveille mutuellement»

Entre juin et la conférence de Paris, le tempo sera plus politique. «L'objectif sera de trouver des compromis sur les 5 ou 6 points sensibles du texte», explique l'ambassadrice chargée des négociations internationales. Certains pays émergents s'inquiètent notamment de la nature juridique du texte : sera-t-il opposable en droit international, ce qu'ils percevraient comme une ingérence dans leurs affaires, ou en droit national ? Cette question devra être tranchée. «On a besoin d'un accord clair, solide et contraignant sur

une longue période», rappelle Laurence Tubiana. Il n'y aura pas de sanctions pour autant. «La contrainte, c'est l'obligation pour les pays de faire quelque chose et d'être transparent.

La pression vient du fait qu'on se surveille mutuellement, et que les effets de réputation jouent si un pays venait à mettre en place des politiques différentes de ses engagements», poursuit-elle.

Mardi, l'Organisation météorologique mondiale (OMM), une institution spécialisée des Nations unies, a confirmé que l'année 2014 a bien été la plus chaude jamais enregistrée sur la terre, et que la tendance se poursuit. Un constat qui s'inscrit dans la logique d'un climat en évolution, selon son secrétaire général, Michel Jarraud. R.G./Agence

## Réchauffement climatique

## L'année 2014 la plus chaude jamais enregistrée sur Terre depuis 1880

Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), 2014 a battu tous les records de chaleur, dans le contexte d'une tendance continue au réchauffement. Après avoir regroupé les meilleurs ensembles internationaux de données, l'OMM a indiqué que le début du XXI<sup>e</sup> siècle compte déjà 14 des 15 années les plus chaudes depuis 1880.

En 2014, la température moyenne de l'air à la surface du globe (terres émergées et océans confondus) a dépassé de quelque 0,57°C la moyenne calculée pour la période de référence 1961-1990, qui est de 14°C. A titre de comparaison, d'après les calculs de l'OMM, les températures de 2010 étaient supérieures de 0,55°C à la moyenne et celles de 2005 de 0,54°C. La valeur de la marge d'incertitude étant évaluée à 0,10°C. «La tendance globale au réchauffement est plus importante que le

classement de telle ou telle année», a déclaré le secrétaire général de l'OMM, Michel Jarraud. «Il ressort de l'analyse des jeux de données que 2014 est, en regard de valeurs nominales, l'année la plus chaude jamais observée, bien qu'il y ait très peu de différence entre les trois années les plus chaudes».

En 2014, la température moyenne à la surface des terres émergées était de 1°C supérieure à la moyenne enregistrée pour le 20<sup>e</sup> siècle. C'est la quatrième année la plus chaude depuis 1880 sur cette zone géographique. En 2014, la température moyenne à la surface des océans est la plus haute jamais observée, dépassant d'environ 0,57°C la normale calculée sur le siècle dernier : un record après 1998 et 2003. Or, environ 93% de la chaleur piégée dans l'atmosphère par les gaz à effet de serre provenant de l'exploitation des

combustibles fossiles et autres activités humaines est stockée dans les océans. Le contenu thermique des océans joue par conséquent un rôle fondamental dans le système climatique.

Au final, «notre siècle compte 14 des 15 années les plus chaudes. Nous tablons sur une poursuite du réchauffement mondial, car la croissance des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et l'augmentation de l'enthalpie des océans nous vouent à un avenir plus chaud», indique Michel Jarraud. Il est à noter que 2014 a connu des températures élevées en l'absence d'un véritable épisode de El Niño. Ce phénomène, qui réchauffe le climat, survient lorsque des températures de surface de la mer plus élevées que la normale dans l'est du Pacifique tropical interagissent avec les systèmes de pression atmosphériques. L'année 1998 –

la plus chaude avant le XXI<sup>e</sup> siècle – a été marquée par des températures élevées en même temps qu'un épisode El Niño de forte intensité. M. Jarraud a expliqué qu'en 2014 certains pays avaient été victimes de vagues de chaleur records associées à des pluies torrentielles et à des inondations de grande ampleur tandis que d'autres avaient souffert de la sécheresse, et que cette situation s'inscrivait dans la logique d'un climat en évolution. «Il est plus que jamais nécessaire de disposer de services météorologiques et climatologiques fiables pour renforcer la résilience des populations et aider pays et collectivités à s'adapter à un climat qui évolue rapidement et qui, dans de nombreuses régions, devient moins bienfaisant», a-t-il indiqué.

Planet.info

Plus de 9 000 morts dans les trois pays les plus touchés

# L'épidémie d'Ebola repart à la hausse

■ Le bilan de l'épidémie Ebola s'est de nouveau alourdi dans les trois pays d'Afrique les plus touchés par la maladie, en franchissant la barre des 9 000 morts, selon les chiffres publiés à Genève par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Par Souhila K.

En Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, 9 004 personnes sont mortes des suites de la maladie, selon le dernier décompte du 3 février. L'épidémie a causé la mort de 10 nouvelles personnes en Guinée, portant le bilan national à 1 957 morts. En Sierra Leone, 15 nouveaux décès ont été enregistrés, portant le nombre de morts à 3 301. Au Liberia, la maladie avait fait 3 746 morts au 1<sup>er</sup> février mais aucun nouveau bilan n'a été communiqué depuis. Alors que la communauté internationale s'est mobilisée pour lutter contre l'épidémie, la baisse du nombre de nouveaux cas ces dernières semaines avait fait naître un certain optimisme. Les efforts ont notamment porté sur l'instauration de procédures plus sûres pour les obsèques et l'inhumation des corps de malades décédés, cause d'une bonne partie des contaminations. Par ailleurs, environ 16 600 enfants sont orphelins, ayant perdu leur père, leur mère ou bien les deux, ou encore les adultes qui prennent soin d'eux, à cause de l'épidémie d'Ebola en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, a indiqué le Fonds des Nations unies

pour l'enfance (Unicef) dans un communiqué de presse.

Selon le communiqué, la plupart de ces enfants ont été pris en charge par leurs communautés et seulement 3% ont dû être placés hors de leur famille élargie ou de leur communauté. «Cela montre la force des liens de parenté et l'extraordinaire résilience des communautés à un moment de grandes difficultés», a dit le directeur régional de l'Unicef pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, Manuel Fontaine. Parmi les 16 600 orphelins, près de 3 600 avaient perdu leurs deux parents, précise le communiqué.

## L'espoir d'un traitement japonais qui réduit la mortalité

Un traitement contre Ebola, expérimenté dans un essai clinique en Guinée, a soulevé un espoir pour parvenir enfin à un médicament efficace contre le virus, pour la première fois depuis le début de l'épidémie en Afrique de l'Ouest. C'est une note positive dans la guerre contre Ebola. Les résultats préli-



minaires – sur quelques dizaines de patients – de l'essai de traitement avec le favipiravir, mené en Guinée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), indiquent que cet antiviral réduit la mortalité de moitié chez les adultes et adolescents présentant un faible taux de multiplication du virus, et accélère leur guérison. En revanche, le médicament ne paraît pas avoir d'efficacité chez les malades ayant une charge virale plus élevée dans le sang. Ces informations, transmises à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), doivent être pré-

sentées à la conférence sur les rétrovirus et les infections opportunistes, à Seattle, du 23 au 26 février. Un communiqué, publié mercredi 4 février par l'Elysée, à l'issue d'une rencontre du président de la République avec les professeurs Jean-François Delvaux, coordinateur français de la lutte contre Ebola, et Yves Lévy, président de l'Inserm, les a en partie dévoilées. Autorisé en mars 2014 au Japon comme traitement contre la grippe, le favipiravir est commercialisé sous le nom d'Avigan. Son fabricant, Toyama Chemical, disposerait de l'équivalent de 20 000 traite-

ments complets. Financé par la France et la Commission européenne, l'essai promu par l'Inserm a été mis sur pied en Guinée et a débuté le 17 décembre 2014. Il se déroule en partenariat avec les autorités et les chercheurs guinéens, Médecins sans frontières (MSF), la Croix-Rouge française – qui gère le centre de prise en charge ouvert par la France à Macenta – et l'ONG Alima. Supervisé par un comité de surveillance indépendant, il est mené sur deux sites, l'un à Guéckédou, géré par MSF et l'autre à N'zérékoré, par Alima. S.K. /Agence

## Cancer du pancréas

# Un nouveau traitement grâce à des mini-électrodes

Une nouvelle technique expérimentale, dont les résultats ont été publiés dans la revue médicale américaine *Science Translational Medicine*, permet d'acheminer des traitements dans les tissus cancéreux et ouvre potentiellement la voie à des chimiothérapies plus efficaces contre le cancer avancé du pancréas. Cette approche qui utilise les champs électriques est «une façon fondamentalement nouvelle de traiter le cancer du pancréas», dont la mortalité est de 75% dans l'année suivant le diagnostic, un taux qui n'a pas changé depuis plus de quarante ans, affirment les chercheurs de l'Université de Caroline du Nord, auteurs de l'étude.

Avec cette nouvelle technique les médicaments anti-cancer sont acheminés directe-

ment dans les tissus de la tumeur, l'empêchant de se développer et permettant aussi d'en réduire la taille. Cette approche ouvre ainsi la possibilité de fortement améliorer la prise en charge des malades qui pourront être opérés même quand ils sont diagnostiqués tardivement, selon ces chercheurs. Et alors que, selon l'Institut américain du cancer (NCI), 46 420 nouveaux cas de cancer du pancréas ont été diagnostiqués en 2014 aux Etats-Unis, et 39 590 personnes en sont mortes, ce mécanisme «pourrait bouleverser les traitements du cancer pancréatique ou de toutes les tumeurs solides dans lesquelles il est difficile d'acheminer des chimiothérapies», estime le D' Jen Jen Yeh, professeur adjoint de chirurgie à la faculté de médecine de l'Université de Caroline du

Nord, un des auteurs de l'étude. En effet, selon le type de cancer, ce dispositif peut être utilisé de façon interne avec des mini-électrodes implantées directement dans la tumeur pour le pancréas (ou sur la peau pour le cancer du sein par exemple). Un cancer du pancréas qui, pour le moment, ne peut être guéri que par une intervention chirurgicale pour retirer la tumeur. A noter que les chercheurs expliquent avoir démontré la capacité de ce système à acheminer des concentrations élevées de médicaments anti-cancer dans les tissus tumoraux tout en évitant d'accroître leur toxicité. Ce qui serait particulièrement efficace pour le cancer du pancréas qui est peu vascularisé et, de ce fait, difficile à atteindre avec les traitements standards. Ahmed T.

## Guangdong/Chine Cinq nouveaux cas de H7N9 rapportés

LE NOMBRE d'infections humaines au virus H7N9 dans la province du Guangdong (sud) a atteint 39 cette année avec les cinq nouveaux cas signalés, ont annoncé les autorités locales de la santé. L'un de ces cinq patients âgés de 2 à 76 ans est mort jeudi, devenant la deuxième victime de ce virus ce mois-ci, a indiqué la commission provinciale de la santé et de la planification familiale dans un communiqué. Parmi quatre autres malades, trois se trouvent dans un état critique, et une fillette de deux ans est dans un état stable. Le Guangdong traverse la période de l'année la plus propice à la grippe aviaire, à savoir l'hiver et le printemps. Outre le Guangdong, la ville de Shanghai, le Fujian, le Jiangxi et le Zhejiang (est de la Chine) ont également signalé cet hiver des cas humains de grippe aviaire H7N9.

APS

## Diabète de type 1

# Les femmes ont un risque de décès plus élevé

Les femmes qui souffrent de diabète de type 1 ont près de 40% de risques en plus de décéder de complications cardiovasculaires par rapport aux hommes. Comme il ne touche que 10% des personnes atteintes de diabète, le diabète de type 1 est souvent plus ignoré que celui de type 2. Pourtant, cette maladie, caractérisée par la perte de certaines cellules du pancréas qui produisent l'insuline, réduit fortement l'espérance

de vie. Une étude écossaise récente a ainsi montré qu'une jeune femme de 20 ans atteinte par cette pathologie aurait 13 années de moins à vivre (et un homme 11 ans de moins) qu'une personne ne souffrant pas de diabète. Cette fois, c'est une méta-analyse, c'est-à-dire l'analyse de plusieurs études déjà existantes, portant sur tout ce qui a été publié sur le sujet entre 1966 et 2012, qui a permis à une équipe de chercheurs austra-

liens de l'Université de Brisbane, dirigée par le P<sup>r</sup> Rachel Bruxley, d'affirmer que le diabète de type 1 est réellement plus mortel chez les femmes que chez les hommes. Il s'agit, selon les chercheurs de la première méta-analyse sur l'impact du sexe sur la mortalité dans le diabète de type 1. Selon cette méta-analyse, les femmes ont un risque supérieur de 37% de mourir par rapport aux hommes. Ce risque est encore plus marqué pour les

décès liés à une pathologie rénale (+44%) ou une maladie cardio-vasculaire (+86%). Selon le P<sup>r</sup> Bruxley, ce risque de complications mortelles est essentiellement dû au fait que les femmes ont plus de problèmes pour stabiliser leur glycémie. Par crainte de prendre du poids, elles ont souvent la tentation de sous-doser leur insuline. Or une glycémie mal contrôlée est connue pour être un important facteur de risque cardio-vasculaire. N.T.



## Modernisation de la voie ferrée Thénia-Tizi-Ouzou

# Le projet toujours confronté à des oppositions

■ Le vieux projet de modernisation et d'électrification de la voie ferrée Thénia (Boumerdès)-Tizi-Ouzou continue d'être freiné par plusieurs contraintes sur son tracé.

Par Hamid Messir

Parmi ces contraintes, selon la direction des transports de la wilaya de Tizi Ouzou, le marché de gros de fruits et légumes de la commune de Tadmaït se trouvant sur le tracé de la voie ferrée, l'opposition au passage du rail au niveau de trois exploitations agricoles collectives (EAC) et la présence de plusieurs constructions anarchiques sur le site devant abriter la gare ferroviaire de Tadmaït.

Toujours au registre des contraintes, dans la localité voisine

de Tadmaït, Draa Ben Khedda le projet est confronté à une opposition sur le passage de la voie ferrée au niveau de trois EAC à laquelle s'ajoute également une autre opposition et la présence de constructions illégales à hauteur du site où devrait être érigée une halte du train à Boukhalfa dans la commune de Tizi-Ouzou.

Conséquence de toutes ces oppositions, le taux actuel d'avancement de la réalisation du lot de la voie ferrée (pose du rail, électrification...) n'est que

de l'ordre de 11 % qui fait accuser un énorme retard à tout le projet avec un taux d'avancement global d'un peu plus de 60% seulement plus deux années après sa relance en 2012.

Néanmoins, les travaux de réalisation des tunnels de Thénia, de Naciria, de Tadmaït et de Draa Ben Khedda ainsi que 7 ouvrages d'art ont un taux d'avancement de 80 à 93%. Il est utile de rappeler que la modernisation et l'électrification de la voie ferrée Thénia (Boumerdès)-Tizi-Ouzou sur une longueur de 50 km doté d'une enveloppe financière de plus de 56 milliards de dinars avait été confiée en 2012 à un groupement d'entre-



PH : DR

prises, ETRHB (Algérie), Teixeira Duarte (Portugal), Enyse (Espagne) et Ozgun (Turquie)

pour un délai de réalisation de 19 mois.

H. M.

## Le taux d'avancement du projet du barrage de Souk T'latha est de 18%

Les travaux de réalisation du barrage de Souk T'latha dans la commune de Tadmaït (20 km à l'ouest de la wilaya de Tizi Ouzou) ont atteint à février courant un taux d'avancement de 18%, selon la direction locale des ressources en eau (DRE).

Toutes les entraves auxquelles était confronté ce vieux projet ont été levées récemment, selon la même direction qui a précisé que les études nécessaires, l'installation de la base de vie du groupe-

ment d'entreprises chargé de sa réalisation, la déviation provisoirement, puis définitivement de la RN 25 et du CW 128 et bien d'autres phases du lancement de chantier connaissent leur concrétisation. Pour rappel, ce chantier avait connu un arrêt en septembre dernier suite à des actions de protestation de certains expropriés en exigeant de l'administration des décisions écrites pour leur recasement. A en croire la DRE de Tizi Ouzou,

les travaux de réalisation de cette infrastructure hydraulique atteindront leur vitesse de croisière dans les prochaines semaines après la période hivernale maintenant que toutes les contraintes sont levées. Il est utile de rappeler que le barrage Souk T'latha avait été lancé officiellement en mai 2012 par le groupement d'entreprises Nurol-Ozaltin de Turquie pour un délai de réalisation de 40 mois pour une autorisation de programme d'un mon-

tant de plus de 13 milliards DA dont 4,47 milliards DA pour la prise en charge de l'expropriation des propriétaires de son emprise estimée à près de 500 hectares. Alors que le montant du marché de sa réalisation attribué en 2010 est de 5,8 milliards de dinars. La capacité de ce barrage qui devrait alimenter des populations des wilayas de Tizi Ouzou et de Boumerdès est de 98 millions de mètres cubes.

H. M.

### Plus de 3 000 emplois créés en 2014

LA CHAMBRE de l'Artisanat et des Métiers (CAM) de la wilaya Tizi Ouzou a créé en 2014 pas moins de 3 116 emplois permanents. Selon un bilan de ses activités rendu public, jeudi dernier, il est précisé que durant la période de référence quelque 1 873 nouveaux artisans des deux sexes, dont 773 dans le domaine de l'artisanat traditionnel, 169 dans l'artisanat d'art et 931 dans le domaine des services ont été immatriculés. Alors que le nombre de radiations a été de l'ordre de 775 artisans et de deux coopératives traditionnelles. Toujours selon la CAM de Tizi Ouzou, 92 artisans de la wilaya ont bénéficié, en 2014, d'un soutien matériel du Fonds national de promotion des activités artisanales durant l'année 2014.

H. M.

### Sétif

## La wilaya à l'abri des coupures d'eau à partir de 2017

La plupart des agglomérations de la wilaya de Sétif seront à l'abri des coupures de l'alimentation en eau potable (AEP) à partir de 2017, a affirmé le directeur des ressources en eau, Charef Menad.

Parmi les opérations devant être lancées, dès cette année, pour atteindre cet objectif, ce responsable a cité la réhabilitation du réseau d'AEP desservant treize cités de la ville de Sétif, ainsi que le raccordement de six communes du nord de la wilaya, en l'occurrence Beni-Ourlilane, Guenzet, Beni Mouhli, Harbil, Ain Legradj et Beni Chebana.

Ces dernières collectivités recevront le précieux liquide dans le cadre d'un transfert depuis le barrage de Tichy-Haf, situé dans la wilaya de Béjaïa, a souligné M. Menad, précisant que les procédures administratives relatives à cette action sont «finalisées» et que les travaux débiteront «courant 2015».

S'agissant de la fourniture d'eau potable à partir du nouveau barrage de Mahouane, près de Sétif, lui-même alimenté depuis l'ouvrage d'Ighil Emda, près de Kherrata (Béjaïa), dans le cadre des grands transferts des Hauts-Plateaux, ce sont 13



autres communes qui seront desservies «au terme des travaux qui seront lancés d'ici à fin mars prochain», parmi lesquelles Amoucha, Ain Arnat, Guellal et Ksar El Abtal et plusieurs autres quartiers de Sétif.

La même source a également fait état d'une opération en cours portant sur le renforcement de l'AEP de plusieurs communes du sud de la wilaya, dont Salah-Bey, Rasfa, Bir Haddada, Beïda-Bordj, Ain Oulmene et Hamma Boutaleb au moyen de la réalisation de 21 forages. Une action déjà lancée sur le terrain où elle affiche un taux d'avancement

des travaux de «plus de 50%».

Le seul problème qui pourrait subsister concerne l'AEP des communes situées à l'est de Sétif et qui doivent être alimentées depuis le nouveau barrage de Draâ Eddis, également réalisé dans le cadre des grands transferts des Hauts-Plateaux sétifiens.

Si la réalisation de l'ouvrage hydraulique n'a pas posé de problèmes, ce n'est pas le cas du tunnel d'Ain Sebti (près de Beni Aziz) qui accuse un retard dû à des considérations d'ordre technique.

Le problème est pris en char-

ge par le ministère de tutelle. Le ministre, Hocine Necib, ayant décidé de revoir l'étude d'achèvement de ce tunnel de 13,42 km en construction dans le cadre du système Est du grand transfert hydraulique entre le barrage de Tabellout (Jijel) et celui de Draâ Eddis, a rappelé le directeur des ressources en eau.

Pour ce qui concerne la distribution pour le moins «parcimonieuse» de l'eau potable, notamment à l'heure actuelle pour la ville de Sétif-ville (réduction de 25 % du volume fourni), Charef Menad a fait savoir que cette situation s'explique par la sécheresse qui avait prévalu avant le mois de janvier dernier.

Une sécheresse qui avait réduit le volume stocké au barrage d'Ain Zada (Bordj Bou Arreridj), actuellement pourvoyeur principal de la wilaya de Sétif, à 32 millions de m<sup>3</sup> alors que sa capacité théorique est de 125 millions de m<sup>3</sup>.

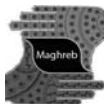
Les récentes précipitations sont cependant de nature à normaliser la situation «dans les prochains jours» à la faveur de la fourniture de 68 000 m<sup>3</sup>/jour depuis Ain Zada, au lieu de 51 000 m<sup>3</sup> actuellement.

Maya D./APS

### Tébessa De nouvelles infrastructures scolaires pour la wilaya

LE SECTEUR de l'Education sera renforcé, à la prochaine rentrée dans la wilaya de Tébéssa par six lycées, 2 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 189 classes d'extension, a indiqué le secrétaire général de la direction de l'éducation, Mohamed Mechri. Selon ce responsable, les élèves scolarisés dans cette wilaya disposeront également, dès septembre 2015, de dix nouvelles cantines scolaires et de plusieurs unités de dépistage et de suivi sanitaire (UDS). Les établissements scolaires devant être réceptionnés rapprocheront les élèves résidant en zones rurales des lycées et des CEM, leur évitant ainsi de longs déplacements pour suivre leurs cours, d'autant que 15 lycées dans 9 communes et 9 CEM (7 communes), au total, sont en construction dans cette localité, selon la même source. Tous ces établissements permettront aussi, une fois réceptionnés, de réduire les effectifs par classe de 33 à 25 élèves, selon M. Mechri.

R. R.



## Tunisie

# Le gouvernement Essid prête serment

■ **Le Chef du gouvernement et ses ministres ont prêté serment en promettant de servir les intérêts de la Tunisie et de son peuple, lors de la cérémonie officielle en présence du président de la République Beji Caid Essebsi.**

Par Mondji Tahri/Agence

**L**e Chef du gouvernement tunisien désigné Habib Essid, et les membres de son cabinet ont prêté serment au Palais de Carthage à Tunis à l'issue d'une cérémonie de passation des pouvoirs avec le Chef du gouvernement sortant Mehdi Jomâa, a rapporté l'agence TAP.

Le Chef du gouvernement et ses ministres ont prêté serment en promettant de servir les intérêts de la Tunisie et de son peuple, lors de la cérémonie officielle en présence du président de la République Beji Caid Essebsi, qui devait prononcer une allocution à cette occasion, ajoute la même source.

Le Parlement tunisien a accordé jeudi sa confiance au gouvernement Essid, une large coalition dominée par le vainqueur des élections, le parti Nidaa Tounès, mais qui comprend aussi des membres issus du parti Ennahda, deuxième force politique à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP). Sur les 204 élus présents, 166 ont voté pour cette équipe qui a dû être remaniée après qu'une première mouture a été très criti-

quée, 30 contre et huit députés se sont abstenus. Par ailleurs, Selim Kharrat, analyste politique indépendant, déchiffre le bon score obtenu par l'équipe remaniée. «Au vu des interventions et des critiques exprimées, c'est un vote très confortable, le gouvernement va bénéficier d'une période de grâce. Mais il est faux de croire que l'opposition se réduit à 30 députés (Ndlr : ceux qui ont voté contre), elle fluctuera sans doute en fonction des thématiques et des lois discutées».

Dans le rôle de l'opposition et parmi les critiques les plus fortes à l'encontre du gouvernement et de la présence d'Ennahda : le Front populaire. Le parti d'extrême gauche de Hamma Hammami, le troisième homme de la présidentielle, qui compte 15 députés, a refusé la confiance en bloc.

Les représentants du parti de l'ancien président de la République, le CPR et ex-membres de la troïka avec Ennahda, ont aussi refusé son soutien. Le bloc Ennahda, lui, a tenu à appuyer largement ce gouvernement, une position discutée et défendue au sein du parti.

«Ennahda a fait campagne pour un gouvernement d'union nationale, il est donc cohérent d'entrer au gouvernement aujourd'hui et de le soutenir, explique Sayida Ounissi, élue sur une circonscription des Tunisiens de France. Un gouvernement d'union nationale est par définition fragile, alors il a besoin d'un soutien ferme pour mener les réformes économiques néces-



Ph. : DR

saires, mettre en place les instances issues de la Constitution, la décentralisation, etc. Mais on garde notre liberté de parole et nous exercerons un contrôle sévère sur ce gouvernement».

## Participation symbolique

Pour Ennahda, le poids des mots est important et sa participation semble avoir été pesée au gramme près : un seul ministre, Zied Ladhari au ministère de l'Emploi, et des secrétaires d'État, alors que d'autres forces bien moins représentées au Parlement ont obtenu plus de ministres. «Il s'agit d'une participation symbolique, pas d'une alliance», commente Sayida Ounissi. «Des éléments majeurs ne sont pas présents dans le programme de ce gouvernement, selon nous : les réformes économiques sont superficielles, la loi

antiterroriste manque de garanties sur les libertés, etc. Le défi majeur va être de trouver un terrain d'entente entre formations politiques, certaines sans programme sur plusieurs questions».

## Le challenge : convaincre les militants et les électeurs

Si la démarche a été appuyée par les députés (un a quand même voté contre ce gouvernement), il reste à convaincre les militants et les électeurs, comme l'admet la jeune députée : «Ennahda de 2011 n'est pas celui de 2015 : il nous faut dialoguer avec la base pour montrer que cette solution est la meilleure pour le pays, qu'il n'est pas souhaitable que deux forces s'affrontent». Cadre du parti islamiste à Monastir, Hedi Ajina, ressent une incompréhension chez sympathisants et électeurs.

«Ils ont du mal à digérer qu'on

puisse s'associer avec un parti assimilé à l'ancien régime. Nidaa a gagné cette élection en faisant campagne pour le rejet d'Ennahda. Maintenant, ils veulent traiter avec nous parce qu'ils réalisent qu'ils ne peuvent pas gouverner sans, avec notre forte popularité, surtout dans le Sud», explique-t-il.

Le rapprochement pourrait même aller plus loin : selon une source au sein d'Ennahda, la question de la nomination du conseiller proche du parti au cabinet de la présidence est envisagée.

La suggestion viendrait directement du Palais de Carthage, précise-t-on. Un pas supplémentaire qui risque de mal passer au sein de Nidaa Tounès, où déjà des voix discordantes se sont fait entendre quant à cette stratégie d'union nationale.

M. T./agence

## Libye

# Le groupe djihadiste «Etat islamique» gagne du terrain

**L**e groupe djihadiste Etat islamique gagne du terrain en Libye, a averti un haut responsable libyen qui demande à la communauté internationale de tenir compte de cette menace croissante.

«L'EI se développe en Libye, de manière exponentielle, l'EI commet des atrocités chaque jour», a déclaré Aref Ali Nayed, ambassadeur libyen aux Emirats arabes unis et conseiller du Premier ministre libyen Abdullah al-Thani. «Il n'est pas possible de combattre l'EI en Irak sans tenir compte aussi de la composante libyenne», a-t-il estimé.

M. Nayed estime que l'EI est actif dans sept villes de Libye et a mené des attaques dans une douzaine d'endroits dans le pays. Il met aussi en garde contre un afflux en Libye de combattants étrangers recrutés par l'EI et venus du Yémen, de Tunisie, d'Algérie et de Tchétchénie.

La Libye, affirme-t-il, pourrait servir de base de départ à des attentats en Europe qui «se trouve à une heure de vol seulement».

«Il n'y a pas de stratégie glo-

bale contre l'EI» alors que le groupe djihadiste «est une menace existentielle pour mon pays», déplore-t-il.

Plusieurs attaques récentes en Libye ont été revendiquées ou attribuées au groupe Etat islamique. La plus spectaculaire a visé le 27 janvier l'hôtel Corinthia

au cœur de la capitale libyenne, et s'est soldée par la mort de neuf personnes.

## Deux morts dans un attentat à Benghazi

Au moins deux personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées, dans un

attentat-suicide vendredi à Benghazi, ville dans l'est de la Libye, selon des sources de sécurité. «Un kamikaze a fait exploser une voiture piégée à proximité d'une base de l'armée, tuant un homme et un enfant», ont précisé les sources.

La Libye est en proie au

chaos avec deux gouvernements rivaux, l'un mis en place par une coalition de milices, Fajr Libya, qui s'est emparé de la capitale cet été (Tripoli), et l'autre reconnu par la communauté internationale et qui a dû s'exiler dans l'est du pays (Benghazi).

Salim K./APS

## Sahara occidental

# La représentante spéciale de l'ONU en visite dans les camps de réfugiés

**L**a représentante spéciale de Secrétaire général des Nations unies et chef de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), M<sup>me</sup> Kim Bolduc, a entamé hier une visite aux camps de réfugiés sahraouis. Lors de sa visite, M<sup>me</sup> Bolduc s'entretiendra avec des représentants du Front Polisario et le gouvernement sahraoui. Elle aura une réception publique à la wilaya de Smara, selon une source de la

direction nationale de protocole. A cet égard, le Front Polisario a exprimé sa volonté de coopérer avec les Nations unies afin de trouver une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, et assure la paix et la stabilité dans la région.

Pour sa part, le représentant du FP en Valence Saad El Mamy a animé une conférence à la municipalité d'Amosavs sur l'histoire du Sahara occidental et les derniers développements de la cause nationale, en présence du

premier adjoint au maire Jesús Burnaby et le directeur des affaires social Salvador Kijal, a indiqué une source de la représentante du FP à Valence. Lors de la conférence Saad El Mamy a évoqué les étapes de la lutte du peuple sahraoui, ainsi que la situation actuelle, soulignant au public une image de la réalité humaine dans les camps de réfugiés sahraouis.

Le diplomate sahraoui dénoncé les violations flagrantes commises par l'occupation

marocaine contre les civils sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental, a ajouté la source.

Pour sa part, le premier adjoint de la même municipalité a salué cette activité, réaffirmant le soutien du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, soulignant sa volonté de fournir une assistance aux réfugiés sahraouis dans les domaines humanitaires, rappelle-t-on.

N. L./SPS





Irak

# Attaques meurtrières à Bagdad avant la levée du couvre-feu

■ Au moins 27 personnes ont été tuées hier dans des attaques à Bagdad, le jour même où le couvre-feu nocturne, en vigueur depuis des années dans la capitale irakienne, devait être levé.

Alors que l'organisation jihadiste État islamique (EI) contrôle de larges pans du territoire irakien, Bagdad est considérée comme à l'abri d'une attaque majeure des jihadistes. Mais elle reste la cible d'attentats réguliers visant en particulier les forces de sécurité ou la communauté chiite. Hier, l'attaque la plus sanglante s'est produite dans un restaurant du quartier Bagdad al-Jadida (est), vers 11h00 (08h00 GMT). Un kamikaze a fait détonner sa ceinture d'explosifs, tuant au moins 22 personnes et faisant près de 40 blessés. Une autre attaque, dont le mode opératoire reste encore incertain, a fait au moins cinq morts et 13 blessés dans un centre commercial du cœur de la capitale irakienne. Malgré les attaques régulières visant Bagdad, le Premier ministre Haider al-Abadi a ordonné cette semaine la levée du couvre-feu nocturne à partir de hier minuit (21h00 GMT), afin que «la vie soit aussi normale que possible bien que (le gouvernement) soit engagé dans une guerre». Les cafés et restaurants, qui pourront rester ouverts après

minuit, espéraient une hausse de leur activité avec la fin du couvre-feu. Symboliquement, l'attaque d'hier a visé l'un d'eux. Le couvre-feu avait été établi afin de mettre un frein aux violences particulièrement meurtrières du milieu des années 2000. Les heures du couvre-feu ont varié au fil des années, mais il était récemment en vigueur de minuit à 05h00 locales (21h00 à 02h00 GMT). Selon un communiqué de son bureau, Abadi a en outre demandé que les rues importantes de la capitale soient rouvertes «afin de faciliter le mouvement des citoyens» et que les quartiers d'Azamiyah et Kazimiyah, dans le nord de Bagdad, soient des «zones démilitarisées». Les barages de l'armée et de la police à travers Bagdad causent d'énormes embouteillages, ce qui exaspère nombre d'habitants de la capitale. Alors que dans le nord et l'ouest du pays, les forces kurdes et l'armée gouvernementale, appuyée par des milices alliées, tentent de poursuivre leur reconquête des régions tombées aux mains de l'EI, un nouveau charnier a été découvert dans un secteur récemment libéré. Cette



Ph. &gt; D. R.

fosse commune, mise au jour vendredi près du village de Bardiya (nord), sur la base d'une information donnée par un habitant, contenait les restes des corps de 23 hommes yazidis, a indiqué le porte-parole du ministère des Martyrs de la région autonome du Kurdistan irakien. Fouad Othmane a précisé que les victimes avaient toutes été tuées par balles et que certaines avaient les mains attachées. Dimanche dernier, des combattants kurdes avaient déjà décou-

vert les restes des corps de 25 Yazidis - hommes, enfants et femmes - dans un charnier situé plus au sud, dans le secteur du Mont Sinjar, un fief de cette communauté kurdophone. Et selon Othmane, des dizaines d'autres corps se trouveraient dans un autre charnier dans le secteur d'Hardane. Considérée comme hérétique par l'EI, la minorité yazidie a été particulièrement visée par les jihadistes. Ils ont procédé à de multiples exécutions d'hommes et enlevé des

centaines, sinon des milliers, de femmes, vendues comme épouses aux jihadistes ou réduites à l'état d'esclave sexuelle, selon Amnesty International. L'EI multiplie les exactions dans les régions sous son contrôle en Irak comme en Syrie voisine, où il est impliqué dans la guerre depuis 2013. Les défenseurs des droits de l'Homme et l'ONU ont accusé cette organisation ultraradicale sunnite de nettoyage ethnique et de crimes contre l'Humanité.

Yémen

## Les miliciens chiites forment une commission pour assurer la sécurité

Les miliciens chiites ont nommé hier une commission de sécurité après s'être emparés la veille du pouvoir exécutif, un coup de force dénoncé comme «un putsch» par des manifestants et critiqué par les États-Unis et l'ONU. Comme un défi à l'autorité des nouveaux maîtres de Sanaâ, un engin a explosé hier à l'entrée sud du Palais présidentiel, qui est sous le contrôle des miliciens chiites depuis le 20 janvier, faisant deux blessés dont un civil. Des commerces du secteur ont été aussitôt fermés à la demande de ces miliciens, qui recherchaient d'autres engins explosifs, selon des témoins. Simultanément, des miliciens chiites ont tiré en l'air à balles réelles pour disperser, comme la veille, de nombreux protestataires sur une place près de l'Université de Sanaâ et dans d'autres villes, dont Taéz (sud-ouest), Hodeida (ouest), Ibb et Baida (centre). Ils manifestaient contre un «putsch» chiite, selon des témoins et des activistes qui ont fait état de «17 arrestations» à Sanaâ. Vendredi, la milice chiite a consolidé son emprise sur le pouvoir dans ce pays pauvre de la péninsule arabique en révoquant le Parlement et en installant un Conseil présidentiel de cinq membres. Également appelés Houthis, du nom de leur chef, les miliciens chiites sont issus de la minorité zaïdite concentrée dans le nord du Yémen. Ils sont entrés le 21 septembre dans la capitale Sanaâ et ont depuis

élargi leur influence vers l'ouest et le centre du pays. Fin janvier à Sanaâ, la prise par les Houthis du Palais présidentiel et d'autres bâtiments gouvernementaux ont précipité en quelques jours la démission du président Abd Rabbo Mansour Hadi et du gouvernement. Selon un communiqué de la milice chiite, les ministres de la Défense et de l'Intérieur de ce gouvernement démissionnaire figurent parmi les 18 membres de la commission de sécurité, qui «dirigera les affaires du pays jusqu'à la mise en place du Conseil présidentiel». Son président, le général Mahmoud al-Sobeihi, était ministre de la Défense dans le gouvernement démissionnaire. Cette nomination a été cependant accueillie avec méfiance dans l'entourage de Sobeihi, considéré comme un fidèle du président Hadi. «Nous avons perdu tout contact avec lui et nous nous inquiétons pour sa vie», a déclaré à l'AFP son chef de cabinet, Abdel Aziz Mansour. Le futur Conseil présidentiel, qui doit être élu par un Conseil national de 551 membres destiné à remplacer le Parlement dissout, doit former un gouvernement de compétence nationale pour une période de transition, fixée à deux ans. La mainmise des Houthis sur le pouvoir s'est formalisée vendredi au lendemain de la suspension, faute d'accord, des négociations politiques sur une sortie de crise, parrainées par l'émissaire de l'ONU au

Yémen Jamal Benomar. Benomar, qui a quitté précipitamment le Yémen peu avant la «déclaration constitutionnelle» des miliciens chiites, est revenu hier à Sanaâ où, selon l'agence officielle Saba, il doit «rencontrer le Comité révolutionnaire», appellation désignant les Houthis, «et des formations et partis politiques». Alors que le parti populaire nassérien (pan-arabe) a dénoncé dans un communiqué l'action des Houthis comme «un putsch contre la légalité constitutionnelle», les autres formations, dont Al-Islah (islamiste), le parti socialiste et le Congrès populaire général (CPG), dirigé par l'ex-président Ali Abdallah Saleh devenu un allié des Houthis, n'ont pas encore réagi officiellement. L'Arabie Saoudite, pays frontalier et principal pourvoyeur de fonds du Yémen, et l'Iran, accusé de soutenir les miliciens chiites, gardent encore le silence. Les États-Unis, alliés du régime de Hadi dans la lutte antiterroriste, ont désapprouvé l'initiative des Houthis qui, selon le responsable américain, suscite une grande inquiétude et «un sentiment que la communauté internationale doit prendre une position plus forte». Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est déclaré «très inquiet» de la situation et a brandi la menace de sanctions si les négociations ne reprennent pas.



## Points chauds

Protocole

Par Fouzia Mahmoudi

Benjamin Netanyahu, Premier ministre israélien depuis cinq ans, a fait un art de se rendre antipathique aux yeux des défenseurs les plus acharnés de l'État d'Israël. Nicolas Sarkozy qui s'est toujours présenté comme un ami des Israéliens a été l'un des premiers à laisser percer son antipathie pour le leader hébreu. Ainsi en 2011 en marge du G20 qui se tenait en France, l'actuel chef de l'UMP, alors président de la République française avait lors d'un échange privé avec le président américain Barack Obama traité Netanyahu de «menteur». «Le ne peux plus le voir, c'est un menteur», avait en effet lancé le président français à Barack Obama, en parlant du dirigeant israélien. «Tu en as marre de lui, mais moi, je dois traiter avec lui tous les jours !», lui avait alors rétorqué son homologue américain. Une conversation privée qui avait fait grand bruit et qui avait été signée le début du refroidissement entre la Maison-Blanche et le gouvernement israélien. Près de quatre ans plus tard, la situation n'a fait que s'envenimer davantage. Et si l'alliance entre les deux pays reste inaliénable, les relations entre le président américain et le Premier ministre israélien, elles, sont de plus en plus mauvaises. Dernier exemple en date, et non des moindres, le voyage que doit effectuer Benjamin Netanyahu en mars à Washington qui n'a pas avisé la Maison-Blanche de sa visite, provoquant le courroux de Barack Obama. Ce dernier a d'ailleurs fait savoir par le biais de son porte-parole qu'il ne recevrait pas Netanyahu, ce dernier n'ayant pas été invité par la Maison-Blanche mais par le président républicain de la Chambre des représentants à prononcer un discours le 3 mars dénonçant la politique d'Obama concernant l'Iran. Un discours auquel d'ailleurs n'assistera pas le vice-président américain Joe Biden. «Le vice-président sera en déplacement à l'étranger» - à ce moment-là, a indiqué aujourd'hui un responsable américain, sans autre précision. Le vice-président des États-Unis est, constitutionnellement, le président du Sénat et est traditionnellement présent pour représenter la chambre haute lors des sessions conjointes. Le message de l'administration américaine est clair, Netanyahu a fait une entorse au protocole, a voulu humilier Obama qui ne partage pas ses vues sur le dossier iranien, et en paie le prix aujourd'hui en n'étant pas traité de la manière dont devrait être traité un leader étranger. Le 3 mars prochain Netanyahu risque ainsi de donner son discours face à un parterre du Congrès déserté par les représentants démocrates, rendant sa tentative de coup d'éclat caduc.

F. M.



## Littérature

# Assia Djebar n'est plus

■ Le monde de la littérature vient de perdre un de ses grands noms. Il s'agit de l'historienne et écrivaine algérienne Assia Djebar qui est décédée dans la nuit de vendredi à samedi. L'annonce de sa mort a été faite ce matin par les membres de sa famille sur le site internet du cercle des amis de Assia Djebar. Le rapatriement du corps de la défunte vers l'Algérie, conformément à ses vœux, sera fait après l'accomplissement de la procédure administrative, selon sa fille Jalila.



Par Abia Selles

La scène culturelle algérienne est en deuil depuis samedi soir suite à la disparition d'une des icônes de la littérature algérienne. Il s'agit de la grande écrivaine algérienne d'expression française Assia Djebar qui est décédée dans un

hôpital parisien des suites d'une longue maladie, selon des sources fiables. Le décès de l'écrivaine a été confirmé par le cercle des amis de Assia Djebar qu'a choisis les membres de sa famille pour annoncer la nouvelle.

Cette femme qui a toujours démontré, dans ses écrits comme dans ses discours, un grand amour pour son pays, l'Algérie, a demandé avant sa mort d'être enterré devant son père et son frère à Cherchell, sa ville natale. En effet, la procédure administrative pour le rapatriement du corps de la défunte conformément à ses vœux, a déjà commencé depuis hier. «Elle sera enterrée au cimetière de Cherchell aux côtés de son père et de son frère. Elle retournera chez les siens comme elle le voulait», a déclaré sa fille Jalila à la presse.

La disparition de Assia Djebar est une perte pour l'Algérie comme pour la littérature universelle puisque ses œuvres ont été traduites en vingt-trois langues. Femme de lettres et de principes, elle a défendu la guerre de Libération

et toutes les femmes du monde contre l'injustice et l'agression. D'ailleurs, elle a déclaré que : «J'écris, comme tant d'autres femmes écrivains algériennes avec un sentiment d'urgence, contre la régression et la misogynie».

Le monde de la littérature l'a salué pour son engagement de défendre les droits des femmes dans tous ses écrits. A ce propos, le quotidien français «L'Express», écrivait en 2013 que «l'engagement de l'Algérienne Assia Djebar pour la défense des droits des femmes dans le monde pourrait également être salué». En 2006, elle avait fait une entrée remarquée à l'Académie française à double titre: première personnalité maghrébine à siéger sous la Coupole depuis la création de l'Académie (1635), et cinquième femme seulement à rejoindre la «vieille dame du quai Conti».

Le but majeur de ses écrits n'était ni la célébrité ni les prix. «Je voudrais ajouter, en songeant aux si nombreuses Algériennes qui se battent aujourd'hui pour leurs droits de

citoyennes, ma reconnaissance pour Germaine Tillon, devancière de nous toutes, par ses travaux dans les Aurès, déjà dans les années trente, par son action de dialogue en pleine bataille d'Alger en 1957, également pour son livre «Le harem et les Cousins» qui, dès les années soixante, nous devint «livre-phare», œuvre de lucidité plus que de polémique», a-t-elle déclaré lors d'un discours prononcé le 22 juin 2006 devant l'Académie française.

A.S.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

L'espace d'exposition «La Baignoire»  
Jusqu'au 28 février :  
Exposition de photos intitulée «Chawari3»

Salle Ibn Khaldoun  
26 février :  
Concert musical animé par l'artiste jordanienne Macadi Nahhas

Musée public national du Bardo  
Jusqu'au mois de mars :  
Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Théâtre national Algérie Mahieddine-Bachtarzi (Alger)  
Mardi 10 février à 19h :  
L'ambassade de la République populaire de Chine, en collaboration avec le TNA, organise un concert de l'Orchestre symphonique national algérien avec la China NCPA Orchestra, sous la direction du maestro Amine Kouider et avec la participation de Li Zhu (violon), Hongling Liu (soprano) et Jin Zhengnian (ténor)

Salle El-Mouggag  
Jusqu'au 13 février (sauf le 8 février) :  
projection du film «Harraga Blues» de Moussa Haddad, à raison de 4 séances par jour : 14h, 16h, 18h et 20h. Sauf le 12 février, à 14h et 20h et le 13 février à 16h et 20h.

Bibliothèque MultiMédia Bachir-Mentouri  
Jusqu'au 28 février :  
L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, en partenariat avec la maison d'édition Synopsis, organise une exposition de livres.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger  
Jusqu'au 28 février :  
6<sup>e</sup> Festival international d'art contemporain.

Maison de la culture de Biskra  
Du 16 au 23 février :  
Festival international de poésie arabe classique de Biskra

Maison de la culture de Tiaret  
Du 18 au 23 février :  
Festival national de la chanson engagée

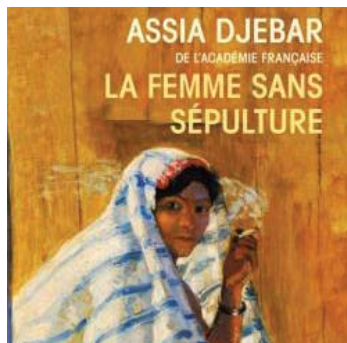
## Hamid Grine rend hommage à "une grande romancière"

HAMID GRINE, ministre de la Communication, rend hommage à l'écrivaine Assia Djebar décédée dans la nuit de vendredi à samedi, à Paris et s'incline devant sa mémoire. «C'est une femme libre comme les Algériennes le sont. C'est une femme qui a du caractère comme les Algériennes le sont», a-t-il indiqué dans une déclaration à TSA. Hamid Grine rappelle l'engagement de la romancière qui a «lutté toute sa vie pour l'émancipation des femmes» et qui «a eu des positions courageuses durant la guerre de Libération». «C'est une grande romancière algérienne dont j'ai lu la majorité des livres. Loin de Médine était celui qui m'a le plus impressionné. On peut considérer qu'après la cantatrice et écrivaine Taos Amrouche, c'est la plus grande (romancière)».

## L'hommage de François Hollande

LE PRÉSIDENT de la République a appris le décès de l'académicienne Assia Djebar, grande intellectuelle algérienne, écrivaine, historienne, cinéaste et universitaire de langue française. Après une formation à l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres ainsi qu'auprès de grands maîtres comme Jacques Berque, elle a mené une carrière de professeur, au Maroc, en Algérie et aux Etats-Unis. Elle s'est un temps consacrée au cinéma et a publié une œuvre littéraire nourrie et engagée contre la régression et, souvent, contre la misogynie. Assia Djebar a été en 2005 la cinquième femme élue à l'Académie française. Le Président rend hommage à cette femme de conviction, aux identités multiples et fertiles qui nourrissaient son œuvre, entre l'Algérie et la France, entre le berbère, l'arabe et le français.

## Biographie de Assia Djebar



De son vrai nom Fatima-Zohra Imlayène, Assia Djebar est une grande écrivaine algérienne d'expression française. Née le 30 juin 1936 à Cherchell, elle est la fille de Tahar Imlayène et Bahia Sahraoui. Son père était originaire de Gouraya. Il reçut une solide formation à l'École Normale des Instituteurs de Bouzaréah. Sa mère, de la famille berbère

des Berkani, appartient à la tribu des Ait Mennasser. Enfant, Assia Djebar a vécu à Mouzaïa ville où elle fit sa scolarité à l'école française. Par la suite, elle apprit le Coran dans une école coranique privée. Le collège de Blida vit grandir cet enfant en section classique jusqu'à l'obtention du Baccalauréat en 1953. Elle poursuivit ses études à Alger, puis elle rejoignit Paris en 1954 où elle fut inscrite au lycée Fénélon. Elle étudia l'histoire à l'École Normale Supérieure de Sèvres. À cause de la grève des étudiants algériens durant la guerre d'Algérie, Assia Djebar ne passe pas ses examens en 1956. Des nouvelles, romans, poésies, essais et pièces de théâtre ont fait la célébrité de cette femme. Son premier roman remonte à 1957. Il est intitulé «La Soif». A la demande de Françoise Giroud qui dirige «L'Express» elle retourne en Algérie le 1<sup>er</sup> juillet 1962, après huit années d'absence pour réaliser une enquête sur les Algériennes à peine sorties de cent-trente-deux ans de colonisation et de sept années de guerre. L'enquête était

publiée le 26 juillet 1962 sous le titre «L'Algérie des femmes». Entre 1966 et 1975, Assia Djebar faisait des allers-retours en Algérie, mais reste plus souvent en France. Elle écrit avec son mari la pièce de théâtre «Rouge l'aube». Pendant une dizaine d'années (les années soixante-dix), elle délaisse l'écriture pour le cinéma. Elle réalise deux films, «La Noubas Femmes du Mont Chenoua» en 1978, long métrage qui lui vaudra le Prix de la Critique internationale à la Biennale de Venise de 1979 et un court-métrage «La Zerdaou les chants de l'oubli» en 1982. De 1995 à 2001, elle est devenue directrice du Centre d'études françaises et francophones de Louisiane, puis elle devient membre de l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique. À partir de 2001, Assia Djebar enseignait au département d'études françaises à New York. La bonne nouvelle était en 2005, lorsqu'elle a trouvé place au Fauteuil 5 de l'Académie française. Les lecteurs la connaissent à travers plusieurs œuvres dont «Les impatients»,



## Coup-franc direct

Le jeu de coulisses encore et toujours

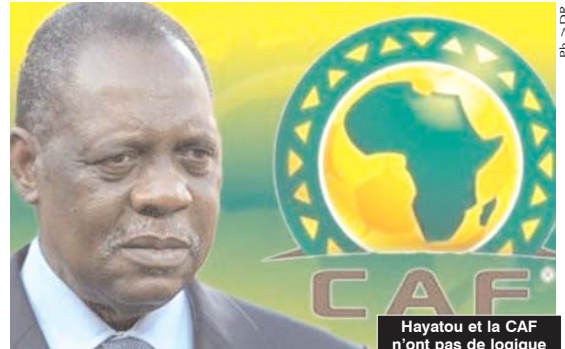
Par Anouar M.

Avec le début de la phase retour, il est clair que le jeu de coulisses fera encore rage et que chaque équipe tentera le tout pour le tout pour sauver sa peau principalement pour ceux qui jouent leur survie en Ligue 1 Mobilis. Ainsi, ce qui s'est passé à Béchar entre dans ce cadre avec des dirigeants de la JS Saoura qui ont tout fait pour interdire aux supporters du MCA de pénétrer dans le stade du 20-Août pour apporter leur soutien à leur équipe. Arriver jusqu'à demander la somme de 1000 DA à un supporter qui a fait 1 200 km juste pour voir le match est un jeu malsain auquel les dirigeants de la JSS se sont prêtés juste pour s'assurer la victoire à domicile, eux qui craignaient que l'adversaire bénéficie du soutien de ses inconditionnels qui aurait donné une toute autre saveur au match. Cela en plus des violences qui se sont déclenchées dans les vestiaires à la mi-temps et ensuite à la fin de la rencontre. Tout cela montre que rien ne changera dans notre championnat et que chaque équipe utilise tous les moyens permis ou pas pour l'emporter au détriment du fair-play qui est devenu un slogan creux malheureusement dans notre pays. La LFP devrait frapper d'une main de fer pour éviter que de telles choses se reproduisent dans notre championnat et obliger tout le monde à respecter l'éthique sportive. A. M.



# Résolutions du Comité exécutif de la CAF Hayatou fait dans le double jeu

La CAF vient de rendre son verdict dans les affaires qui ont défrayé la chronique avant et pendant cette Coupe d'Afrique des Nations qui se déroule en Guinée équatoriale et qui se termine aujourd'hui avec le déroulement de la finale de cette 30<sup>e</sup> édition qui opposera le Ghana à la Côte d'Ivoire.



Hayatou et la CAF n'ont pas de logique

Ainsi, l'instance africaine a décidé de sanctionner le Maroc, qui avait mis la CAF dans la gêne en demandant le report de la CAN à une date ultérieure pour éviter le virus Ebola, en le privant de deux CAN consécutives (CAN-2017 et 2019). Il faut rappeler que ce refus marocain d'organiser la CAN dans ces temps impartis a amené la CAF à la délocaliser en Guinée équatoriale en dernier lieu. La CAF a également décidé de mettre à la charge de la Fédération Royale Marocaine de Football la somme de huit millions et cinquante mille euros (8 050 000 euros) en réparation de l'ensemble des préjudices matériels subis par la CAF et les parties prenantes du fait du désistement survenu. Les Marocains ont eu aussi droit à une autre amende dont ils devront s'acquitter, à savoir 1 million de dollars (1

000 000 USD). Par ailleurs, la Tunisie, autre pays nord-africain a été également sanctionné mais pour une tout autre affaire, à savoir, pour le fait qu'elle avait critiqué l'arbitre de la rencontre face au pays organisateur, la Guinée équatoriale qui avait sifflé un penalty fort généreux pour elle qui lui a permis d'égaliser à la toute dernière minute, avant de l'emporter dans le temps additionnel.

Ainsi, la Tunisie qui avait été sommée aussi de présenter des excuses pour les déclarations de ses responsables et de ses joueurs, a reçu un sérieux coup avec la suspension du président de la Fédération tunisienne, Wadie Jary, de toute activité liée à la CAF. La sélection tunisienne risque d'être disqualifiée de la CAN 2017 si

ses dirigeants ne présentent pas leurs excuses à la CAF, selon le communiqué de cette dernière, ce qui reste vraiment insensé d'autant plus que l'instance africaine a suspendu l'arbitre mauricien, ce qui veut dire que ce dernier était vraiment partial.

Par contre, la CAF a été clément avec la Fédération guinéo-équatoriale avec seulement une amende de 100 000 dollars dont elle devra s'acquitter, alors qu'elle s'est rétractée quant à la sanction d'un match à huis clos pour le match de classement qui devait se jouer hier, pour soi-disant préserver le fair-play, ce qui fait dire à certains que la CAF a fait dans le double jeu, en sanctionnant le Maroc et la Tunisie et en évitant de contraindre la Guinée équatoriale. A. M.

Ligue 2/19<sup>e</sup> journée

## Le leader s'est racheté à Aïn Fekroun



L'USM Blida a réussi une «bonne opération» vendredi à Aïn Fekroun, en tenant en échec le CRBAF local (0-0) à l'occasion de la 19<sup>e</sup> journée de L 2, a estimé l'entraîneur Kamel Mouassa, surtout que grâce à ce résultat, les Vert et Blanc restent seuls aux commandes de la L 2 Mobilis de football. «L'enjeu était important pour notre équipe, faisant que malgré la difficulté de la tâche, on se devait de réussir un bon résultat face à Aïn Fekroun» a déclaré le coach blidéen, juste après la rencontre. «Le CRBAF a dominé la 1<sup>re</sup> mi-temps, mais sans constituer le moindre danger sur notre défense, qui a bien tenu le coup, jusqu'à la pause» a commencé par se féliciter l'entraîneur blidéen. «Notre rendement a été meilleur en 2<sup>e</sup> mi-temps et on s'était procuré 2 ou trois belles

occasions, et c'est donc un peu dommage qu'on n'a pas réussi à en concrétiser, au moins une» a regretté Mouassa. Cependant, puisque chaque équipe «a eu sa mi-temps», l'entraîneur de l'USMB a jugé que «vu la physionomie générale de la rencontre, le nul est un résultat équitable», qui permettra à son équipe d'entrevoir «la suite du parcours sous de bons auspices».

### Résultats partiels

USC- ABM 2-0  
ASK-CAB 0-0  
RCR- USMMH 1-1  
CRBAF -USMB 0-0  
ESMK- ABM 2-0  
MCS-OM (non joué-terrain impraticable)  
WAT-CABBA (non joué-terrain impraticable)

Ligue 1 Mobilis (19<sup>e</sup> journée)

## Le MOB conforte sa première place

Le MO Béjaïa, vainqueur de l'ASM Oran (1-0) a consolidé sa place de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football devant son poursuivant direct l'ES Sétif, tenue en échec par le NA Hussein-dey (0-0), alors que l'USM Alger remonte sur le podium grâce à sa large victoire sur le RC Arba (5-1), lors de la 19<sup>e</sup> journée qui sera clôturée samedi avec les rencontres USM Bel-Abbès/CR Belouizdad et MC Oran/USM El Harrach.

Le MOB a renoué avec la victoire à l'occasion de la réception de l'ASMO sur la plus petite des marques grâce à un but de Hamzaoui (11'). Avec ce résultat, les hommes de Abdelkader Amrani portent à trois unités leur avance sur leur dauphin l'ES Sétif qui s'est contentée d'un nul vierge face au NA Hussein-dey (0-0). Les Sétifiens ont souffert durant cette partie face à une équipe de Sang et Or qui lutte pour son maintien.

Les locaux ont même raté un penalty par Ouznadjil à la 37<sup>e</sup> minute. La bonne opération de cette journée est réalisée par l'USM Alger qui retrouve le podium après son large succès contre le RC Arbaâ (5-1). Les Usmistes qui restaient sur trois contre performances dont deux défaites, ont atomisé leur hôte grâce à un Belaili des grands jours. Dirigés par le duo Aksouh- Dziri suite à la démission de Hubert Velud, les Rouge et Noir ont signé leur plus grand score de la saison grâce notamment à deux pénalités de Meftah et Ferhat et un premier but de la nouvelle recrue l'ivoirien Manucho.

Le champion d'Algérie sortant compte un point d'avance sur l'USM El Harrach (4') qui joue samedi contre le MC Oran. La journée est marquée également par la retentissante victoire du MCEI Eulma face au CS Constantine (3-0). Les protégés de Azzedine Ait Djoudi qui restaient sur un bon nul face à l'ES Sétif (1-1)

attendu la seconde période pour faire la différence grâce entre autres à une nouvelle réalisation de Derrardja, meilleur artilleur du club.

Dans le bas du classement, le match à six points entre la JS Saoura et le MC Alger disputé devant un public nombreux est revenu aux «Sudistes» grâce à Tiouli (8) et Aoudou (55').

A la faveur de cette précieuse victoire, la JSS sans entraîneur après le départ de Gouavec, se hisse à la 10<sup>e</sup> place avec 24 points tandis que le MC Alger qui restait sur trois résultats positifs reste scotché à la dernière place à un point de l'avant-dernier l'ASO Chlef contraint au nul par la JS Kabylie (1-1).

### Résultats partiels

JS Saoura - MC Alger 2-1  
USM Alger - RC Arbaâ 5-1  
NA Hussein Dey - ES Sétif 0-0  
ASO Chlef - JS Kabylie 1-1  
MC El Eulma - CS Constantine 3-0  
MO Béjaïa - ASM Oran 1-0

## Supercoupe d'Afrique-ES Sétif-Al-Ahly d'Egypte La dotation financière reste inconnue

La direction de l'ES Sétif n'est toujours pas fixée sur la dotation financière que son équipe pourrait obtenir de la Confédération africaine de football (CAF) si elle remportait la Supercoupe africaine face à Al-Ahly d'Egypte, le 21 en cours à Blida (50 km d'Alger), a déclaré vendredi le président du club de Ligue 1 algérienne, Hassan Hamar. «Nous avons interrogé les responsables de la Fédération algérienne (FAF) sur les dotations financières que réserverait éventuellement la CAF au vainqueur de la Supercoupe, mais il se trouve que personne n'en est au courant», a déclaré le président sétifien à la Radio nationale. «Le secrétaire général de la FAF m'a toutefois précisé qu'il y aurait certainement une récompense financière de la part de l'instance continentale, mais sans qu'il en soit lui-même sûr», a-t-il ajouté. L'ESS a remporté pour la première fois la Ligue des champions (dans sa nouvelle formule) en novembre dernier. En 1988 elle avait gagné la Coupe d'Afrique des clubs champions. Al-Ahly lui, s'est adjugé pour la première fois aussi la Coupe de la CAF. Hamar a assuré, en outre, que son équipe, actuellement deuxième au classement du championnat local, est déterminée à enrichir son palmarès par un nouveau trophée, et ce, «avec ou sans prime financière». «C'est le challenge sportif, a-t-il expliqué, qui prime».



## Le président du MCA dénonce de «graves agressions»

Le président du MC Alger, Abelkrim Raïssi, a dénoncé de «graves agressions» dont a été victime son équipe battue par la JS Saoura (2-1) vendredi à Béchar à l'occasion de la 19<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 algérienne Mobilis de football. «Notre équipe a été victime de graves agressions à Béchar. Le secrétaire général Abdenour Hamidouche a été touché, nécessitant la pose de quatre points de sutures. Idem pour le joueur Karaoui, lui aussi agressé. Nos supporters n'ont pu accéder aux tri-

bunes qu'après 20 minutes du début du match», a regretté Raïssi dans une déclaration à l'APS. L'empoignade entre la JSS et le MCA était présentée comme un «match à six points» vu la position des deux équipes en bas du tableau.

Des dirigeants du club local, selon Abdelkrim Raïssi, «ont vraiment imposé leur loi. Les supporters de la Saoura ont bénéficié de la gratuité d'accès au stade, alors qu'on a exigé 1000 DA à nos fans pour accéder au stade. Ce n'est pas de cette manière qu'on va développer notre football», a

ajouté le patron du club algérois. Contactés par l'APS, pour avoir leur version des faits, des responsables de la JSS, étaient injoignables. Il estime que les conditions de déroulement de la rencontre ont influé négativement sur le rendement de son équipe. «Le climat dans lequel s'est déroulé le match a complètement déconcentré mes joueurs. En dépit de la défaite, l'équipe s'est bien comportée», s'est félicité le responsable mouloudéen. La JS Saoura occupe la 10<sup>e</sup> place avec 24 pts, alors que le MC Alger est bon dernier (18 pts).

### Point d'ordre

## Le Daech : croque-mitaine providentiel

Par Nazim Rochd

Il n'y en a plus que pour le Daech, pour l'Ukraine aussi, mais pas autant. Le Daech est partout, il a tout éclipsé, y compris Al Qaïda. Il menacerait l'humanité entière et peut frapper où il veut. Il a pour lui sa fulgurante irruption sur la scène moyen-orientale, la puissance de feu qu'il a pu développer, en un temps record, et sa capacité à drainer des dizaines de milliers de combattants, y compris des centaines d'Européens de souche. Il a, de même, pour lui la réputation de pouvoir frapper partout et de proposer un label à qui veut bien s'en servir pour opérer une action d'éclat. Le tout concourt à mettre le Daech sous les feux de l'actualité, au point de faire totalement oublier qu'il était question d'une «révolution» en Syrie et qu'il y avait un conseil, ensuite une coalition (CNS), pour une «représentation légitime» du peuple syrien, qui aurait une branche armée dénommée «l'Armée libre syrienne» (ALS). Oubliés sur-tout les «amis du peuple syrien», dont on est en droit de se demander ce qu'ils sont devenus. Mais tant qu'à faire, ce serait une vaine entreprise. Ce qui importe est de constater que le Daech a atteint des proportions planétaires, grâce au fait qu'en termes de barbarie il déferait l'imagination. Pour ce faire il fait dans la politique du grand spectacle. Il n'y a pas une semaine où l'horreur n'est pas mise en images. Des décapitations d'otages aux exécutions de masse, en passant par les défenestrations et l'immolation par le feu. Tout ce qu'il faut pour entretenir l'effroi et focaliser l'opinion internationale. Ce qui est tout bénéfique pour d'autres barbares, qui

doivent jubiler que soient occultés leurs crimes et que le sang tout frais, encore, des enfants de Ghazya ne soit plus visible sur les réseaux sociaux, occupés à relayer les vidéos des djihadistes. Tout bénéfique pour Benyamin Netanyahu et sa camarilla, qui ont pu paraître à Paris, en défense de la «civilisation», celle qui ne concerne pas leurs victimes, versées dans une sous-humanité à «civiliser», dont l'assassinat en masse n'a droit ni à l'indignation, ni au moins à de la mansuétude. Ne parlons pas de justice. Dans le contexte, le Daech est d'autant plus opportun, qu'il ne tue des Occidentaux ou assimilés que pour alimenter la chronique et nourrir la propagande de la soi-disant «lutte antiterroriste». Son combat principal étant qu'il ne tue surtout des musulmans et des arabes ou assimilés, dont les cadavres n'émeuvent pas la masse outre mesure ou très peu, ou pas du tout au vu de leur banalisation. Se posent, dès lors, des questions sur le comment le Daech a pu surgir et pu défier les Etats irakiens et syriens. Des réponses existent et de sources très officielles, du cœur du pouvoir étatsunien et d'ailleurs, qui font des Etats-Unis ses géniteurs. L'un des derniers à nous éclairer est le général français, Vincent Desportes, professeur associé à Sciences Po Paris. Il est clair sur le sujet : «Le docteur Frankenstein qui a créé ce monstre ? Affirmons-le clairement, parce que cela a des conséquences : ce sont les Etats-Unis. Par intérêt politique à court terme...» Le dénouement sera, bien entendu, sa destruction d'une façon ou d'une autre, un jour, quand il atteindra son obsolescence.

N. R.



Djalou@hotmail.com

### Dédouement de la voie ferrée à Béjaïa

## Des expropriés exigent le changement du tracé

■ Le tracé du projet de modernisation et dédoublement de la voie ferrée reliant la ville de Béjaïa à la localité de Béni Mansour continue de susciter des inquiétudes chez les riverains qui refusent d'y céder.

Par Hocine Cherfa

Hier, des dizaines d'expropriés des communes de Béjaïa et Oued-Ghir ont organisé une assemblée générale et observé un rassemblement de protestation à Bir Slem. Les mécontents dont des commerçants ont exigé à nouveau «une commission d'enquête technique» qui planchera, selon eux, sur leur revendication, à savoir «le changement du tracé». «Nous avons demandé aux autorités de changer le tracé de ce projet, mais elles ont refusé», a déclaré un propriétaire terrien qui regrette que le projet va grignoter 80m de ses terres, alors que, dit-il, «l'ancienne voie dispose de plusieurs mètres de servitude de passage». «Nous ne sommes pas contre ce projet, mais nous sommes contre un projet qui va nous ruiner et accuser des dégâts à nos biens acquis après tant d'années de sacrifices et de sueurs.» Les mécontents ont

demandé aux autorités «plus d'explications sur le tracé et des indemnisations conséquentes, estimant qu'ils n'ont pas été associés et qu'il y a un manque de coordination entre les différents secteurs concernés». Il y a lieu de rappeler que ce projet qui va relier Béjaïa à la localité de Béni Mansour sur une distance de 87 kilomètres, a provoqué une vive résistance chez les opérateurs économiques, industriels, expropriés (paysans, commerçants...) de la Soummam depuis Béni Mansour jusqu'à Béjaïa. Les expropriés avaient menacé récemment d'occuper la rue ou organiser une marche et un rassemblement au chef-lieu de wilaya. Plusieurs réunions avaient été organisées à Ouzellaguene par l'association de la défense des citoyens, opérateurs économiques et industriels de la Soummam présidée

par Khodir Aït Braham qui avait accusé certains responsables de vouloir «détruire le tissu industriel de la région construit après plus de 50 ans d'indépendance». Il avait exigé «une commission d'enquête pour faire la lumière sur les tenants et les aboutissants de cette affaire». Il avait aussi indiqué que le maintien de l'actuel tracé va induire la démolition de 28 unités industrielles, 1 500 bâtisses dont des centaines de villas de R+2,3 et 4, 02 mosquée, 05 cimetières, 05 écoles dont 01 CEM et englobant 1 385 ha de terres dont une bonne partie de fort rendement agricole, sans compter des milliers de vergers dont des oliviers en grande partie. «Plus de 9 000 emplois directs et des milliers d'autres indirects disparaîtront», nous disait-il récemment. H. C.

### Tlemcen

## Plus d'un quintal de kif traité saisi

PLUS DE 135 kg de kif traité ont été saisis vendredi à Tlemcen par un détachement des garde-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen de la 2<sup>e</sup> Région militaire, indique samedi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement des garde-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen, 2<sup>e</sup> Région militaire, a saisi, le 6 février courant à 4h35, suite à une patrouille dans la région

dénommée -El-Korni- à Bab El-Asa plus de 135 kg de kif traité», précise le MDN.

Par ailleurs, et au niveau de la 6<sup>e</sup> Région militaire, deux détachements de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'In Guezam ont réussi, le même jour, dans deux opérations distinctes, à intercepter «15 contrebandiers de nationalité africaine dont 10 Nigériens et 5 Burkinabés, et ont saisi deux véhicules tout-terrain et 2,8 tonnes de denrées alimentaires», ajoute la même source.

Ali O.

### Vol d'ovins d'une bergerie à Matbouh

## Les habitants rouent de coups le voleur avant de le livrer aux gendarmes

LES VILLAGEOIS de Matbouh dépendant de la commune de Boudjemaâ-El-Bordj, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès ont réussi à arrêter un malfaiteur spécialisé dans le vol d'ovins. Ce dernier avec deux de ses acolytes se sont introduits dans une bergerie appartenant à un citoyen du village avant de s'emparer de 40 ovins et prendre la fuite à bord d'un véhicule de

marque Toyota type Hillux. Le chauffeur dudit véhicule a été appréhendé par les habitants du village qui l'ont roué de coups lui occasionnant des blessures dans plusieurs parties du corps, alors que les deux autres malfaiteurs ont pris la fuite. Aussitôt contacté au numéro vert «10 55», les gendarmes de la brigade locale se sont rendus sur les lieux pour arrêter cet individu.

Lequel blessé a été conduit à la polyclinique d'Aïn-El-Berd où des soins lui ont été prodigués. Selon le communiqué les deux complices ont été identifiés par les gendarmes enquêteurs et sont vivement recherchés. Le cheptel a été retrouvé non loin des lieux du vol après des recherches engagées avec le concours des habitants et restitué à son propriétaire. A. K.